



# BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

## Bulletin officiel n° 40 du 22 octobre 2020

### Sommaire

#### Organisation générale

##### Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Organisation : modification  
arrêté du 26-8-2020 (NOR : MENI2025998A)

##### Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de la spatiologie et de l'astronomie  
liste JO du 26-9-2020 (NOR : CTNR2024285K)

##### Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire des relations internationales  
liste JO du 15-9-2020 (NOR : CTNR2023143K)

##### Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire  
liste JO du 2-9-2020 (NOR : CTNR2022303K)

#### Réglementation financière et comptable

##### Convention de délégation de gestion

Convention de délégation entre le ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports  
autre texte du 10-9-2020 (NOR : MENE2026395X)

#### Enseignements primaire et secondaire

##### Baccalauréats général et technologique

Programme de l'enseignement de français de la classe de seconde générale et technologique et de la classe de première des voies générale et technologique : modification  
arrêté du 28-9-2020 - JO du 8-10-2020 (NOR : MENE2025804A)

##### Partenariat

Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Secours populaire français  
arrêté du 1-10-2020 (NOR : MENE2026294A)

### **Sections internationales brésiliennes**

Adaptation du programme d'histoire-géographie de première générale  
note de service du 30-9-2020 (NOR : MENE2026125N)

### **Sections internationales brésiliennes**

Adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale générale  
note de service du 30-9-2020 (NOR : MENE2026129N)

### **Sections internationales suédoises**

Adaptation du programme d'histoire-géographie de première générale  
note de service du 30-9-2020 (NOR : MENE2026111N)

### **Sections internationales suédoises**

Adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale générale  
note de service du 30-9-2020 (NOR : MENE2026119N)

## **Mouvement du personnel**

### **Nomination**

Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche : modification  
arrêté du 27-8-2020 (NOR : MENI2025999A)

### **Nomination**

Secrétaire générale de l'académie de la Martinique  
arrêté du 2-10-2020 (NOR : MENH2026559A)

## **Informations générales**

### **Vacance de postes**

Recrutement de deux inspecteurs généraux de l'éducation, du sport et de la recherche de première classe  
avis JO du 17-10-2020 (NOR : MENI2026102V)

### **Vacance de postes**

Recrutement d'un inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche de première classe  
avis JO du 17-10-2020 (NOR : MENI2026654V)

## Organisation générale

# Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

### Organisation : modification

NOR : MENI2025998A

arrêté du 26-8-2020

MENJS - IGESR

---

Vu Code de l'éducation ; décret n° 2019-1001 du 27-9-2019, notamment article 4 ; décret du 1-10-2019 ; arrêté du 14-10-2019

---

**Article 1** - La liste des pôles transversaux mentionnée à l'article 2 de l'arrêté du 14 octobre 2019 portant organisation de l'inspection générale de l'éducation, du sport est modifiée ainsi qu'il suit :

Au lieu de pôle transversal : « coordination des groupes d'échanges et d'information »,

Lire pôle transversal : « coordination interne et communication ».

**Article 2** - Les dispositions de l'article 4 - alinéa 1, de l'arrêté précité, sont modifiées comme suit :

Au lieu de : « les inspecteurs généraux en fonction dans le service sont rattachés à un collège et à un groupe d'échange et d'information »,

Lire : « les inspecteurs généraux en fonction dans le service sont rattachés à un collège ou à la mission d'enseignement primaire et à un groupe d'échange et d'information ».

**Article 3** - Le présent arrêté sera publié aux Bulletins officiels de l'éducation nationale et de la jeunesse et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Paris le 26 août 2020

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et par délégation,

La cheffe de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche,

Caroline Pascal

## Organisation générale

## Commission d'enrichissement de la langue française

## Vocabulaire de la spatologie et de l'astronomie

NOR : CTNR2024285K

liste JO du 26-9-2020

MENJS - MC

## I. Termes et définitions

**défense planétaire***Domaine* : Spatiologie.*Définition* : Ensemble des mesures qui visent à prévenir les collisions de géocroiseurs avec la Terre ou à en limiter les conséquences.*Note* :

1. L'envoi d'un impacteur ou le recours à une charge nucléaire pour modifier la trajectoire d'un géocroiseur sont des exemples de mesures de défense planétaire possibles.

2. Il convient de ne pas confondre la « défense planétaire » et la « protection planétaire ».

*Voir aussi* : géocroiseur, impacteur (1), protection planétaire.*Équivalent étranger* : planetary defence (GB), planetary defense (EU).**désorbitation, n.f.***Domaine* : Spatiologie/mécanique spatiale.*Définition* : Opération consistant à faire quitter à tout ou partie d'un objet spatial l'orbite qu'il décrit autour d'un astre, afin de provoquer sa chute, contrôlée ou non, jusqu'à cet astre.*Voir aussi* : désorbiter, rentrée atmosphérique, réorbitation.*Équivalent étranger* : deorbiting.**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 22 septembre 2000.**désorbiter, v.***Domaine* : Spatiologie/mécanique spatiale.*Définition* : Faire quitter à tout ou partie d'un objet spatial l'orbite qu'il décrit autour d'un astre, afin de provoquer sa chute, contrôlée ou non, jusqu'à cet astre.*Note* : Les satellites en fin de mission autour de la Terre sont généralement désorbités.*Voir aussi* : désorbitation, rentrée atmosphérique, réorbiter.*Équivalent étranger* : deorbit (to).**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 22 septembre 2000.**élément remplaçable en orbite***Abréviation* : ERO.*Domaine* : Spatiologie/véhicules spatiaux.*Définition* : Élément d'un engin spatial desservable, qui est conçu pour être remplacé en orbite en cas de panne ou d'obsolescence.*Note* : Les instruments et les panneaux solaires du télescope spatial Hubble sont des éléments remplaçables en orbite ayant fait l'objet de plusieurs missions de maintenance.*Voir aussi* : desservable, engin spatial de maintenance.*Équivalent étranger* : orbital replaceable unit (ORU), orbital replacement unit (ORU).**engin de prolongation de mission***Abréviation* : EPM.*Forme développée* : engin spatial de prolongation de mission.*Domaine* : Spatiologie/véhicules spatiaux.*Définition* : Engin spatial de service qui est conçu pour prolonger la mission d'un satellite en le ravitaillant en consommables ou en prenant le contrôle de ses mouvements pour des périodes pouvant être de plusieurs années.*Voir aussi* : engin spatial de service.

*Équivalent étranger* : mission extension vehicle (MEV).

**engin spatial**

*Domaine* : Spatiologie/véhicules spatiaux.

*Définition* : Objet spatial qui est conçu pour remplir une ou plusieurs fonctions déterminées dans l'espace extra-atmosphérique.

*Voir aussi* : espace extra-atmosphérique, objet spatial, véhicule spatial.

*Équivalent étranger* : spacecraft.

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 18 avril 2001.

**engin spatial de maintenance**

*Abréviation* : ESM.

*Domaine* : Spatiologie/véhicules spatiaux.

*Définition* : Engin spatial de service qui est conçu pour assurer la maintenance d'un engin spatial desservable, notamment en le ravitaillant en consommables, en évaluant son état, en effectuant certaines réparations ou en échangeant des éléments remplaçables en orbite.

*Voir aussi* : desservable, élément remplaçable en orbite, engin spatial de service.

*Équivalent étranger* : servicing spacecraft, space servicer, space servicing vehicle (SSV).

**engin spatial de service**

*Abréviation* : ESS.

*Domaine* : Spatiologie/véhicules spatiaux.

*Définition* : Engin spatial qui est conçu pour fournir à des engins en orbite des services divers, tels le remorquage ou la maintenance, ou encore pour en prolonger la mission.

*Voir aussi* : engin de prolongation de mission, engin spatial, engin spatial de maintenance, remorqueur spatial.

*Équivalent étranger* : service spacecraft, servicing spacecraft, space servicer, space servicing vehicle (SSV).

**étage de transfert orbital**

*Domaine* : Spatiologie/véhicules spatiaux.

*Définition* : Étage complémentaire d'un lanceur qui est activé lors d'un lancement pour changer l'orbite des engins spatiaux embarqués après leur injection par le lanceur.

*Voir aussi* : injection sur orbite, orbite de transfert.

*Équivalent étranger* : orbital transfer stage, transfer orbit stage (TOS).

**1. impacteur, n.m.**

*Domaine* : Astronomie-Spatiologie/véhicules spatiaux.

*Définition* : Projectile qui est destiné à percuter un corps céleste à grande vitesse.

*Note* :

1. Un impacteur peut être utilisé afin de pulvériser une partie du corps visé et d'étudier ainsi ses caractéristiques à distance.

2. Un impacteur peut également servir à modifier la trajectoire d'un corps céleste tel un géocroiseur.

*Voir aussi* : défense planétaire, géocroiseur.

*Équivalent étranger* : impactor, kinetic impactor.

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 10 octobre 2009.

**2. impacteur, n.m.**

*Domaine* : Astronomie.

*Définition* : Corps céleste qui en percute un autre de plus grande taille.

*Note* : Un astéroïde ou une comète qui entre en collision avec la Terre, tel un géocroiseur, est un impacteur.

*Voir aussi* : géocroiseur.

*Équivalent étranger* : impactor.

**mégaconstellation de satellites**

*Forme abrégée* : mégaconstellation, n.f.

*Domaine* : Spatiologie/véhicules spatiaux.

*Définition* : Constellation formée de centaines, voire de milliers de satellites.

*Voir aussi* : constellation de satellites.

*Équivalent étranger* : megaconstellation.

**objet orbital**

*Domaine* : Spatiologie/véhicules spatiaux.

*Définition* : Objet spatial qui est en orbite autour d'un astre.

*Note* : Un satellite en cours de mission ou un débris spatial sont des objets orbitaux.

*Voir aussi* : débris spatial, objet spatial.

*Équivalent étranger* : resident space object (RSO).

**objet spatial**

*Domaine* : Spatiologie/véhicules spatiaux.

*Définition* : Objet introduit par l'homme dans l'espace extra-atmosphérique.

*Note* : Un objet spatial peut ne pas suivre une trajectoire orbitale.

*Voir aussi* : débris spatial, engin spatial, espace extra-atmosphérique, paramètre orbital, paramètres orbitaux à deux lignes.

*Équivalent étranger* : space object.

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 18 avril 2001.

**protection planétaire**

*Domaine* : Spatiologie.

*Définition* : Ensemble des mesures qui visent à protéger l'intégrité biologique d'un astre contre des contaminations importées d'un autre astre dans le cadre de missions d'exploration spatiale.

*Note* :

1. La protection planétaire concerne en particulier la Terre lors du retour d'astronautes et de sondes transportant des échantillons extraterrestres. Elle peut inclure l'évaluation des risques pour les êtres vivants, ainsi que le confinement, la stérilisation ou l'incinération des échantillons.

2. Il convient de ne pas confondre la « protection planétaire » et la « défense planétaire ».

*Voir aussi* : décontamination préventive, défense planétaire, mitigation, test d'innocuité.

*Équivalent étranger* : planetary protection.

**remorqueur spatial**

*Domaine* : Spatiologie/véhicules spatiaux.

*Définition* : Engin spatial de service qui est conçu pour réorbiter ou désorbiter un objet spatial.

*Voir aussi* : désorbiter, engin spatial de service, réorbiter, retrait sélectif de débris.

*Équivalent étranger* : orbital transfer vehicle (OTV), space tug.

**rencontre, n.f.**

*Domaine* : Spatiologie-astronomie.

*Définition* : Passage d'un objet spatial ou d'un corps céleste à proximité d'un autre objet spatial ou corps céleste.

*Note* : Une rencontre peut aboutir à une capture, à un appui gravitationnel ou à un rendez-vous spatial.

*Voir aussi* : appui gravitationnel, capture, rendez-vous spatial, survol.

*Équivalent étranger* : encounter.

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 18 avril 2001.

**rendez-vous spatial**

*Domaine* : Spatiologie.

*Définition* : Ensemble des manœuvres qui permettent à deux engins spatiaux de se rejoindre, voire de s'amarrer, ou à un engin spatial de rejoindre un corps céleste ou de s'en approcher au plus près, avec une vitesse relative quasi nulle ; par extension, le résultat de ces manœuvres.

*Voir aussi* : accostage, amarrage, rencontre.

*Équivalent étranger* : space rendezvous.

**réorbitation, n.f.**

*Domaine* : Spatiologie/mécanique spatiale.

*Définition* : Modification intentionnelle de l'orbite d'un objet spatial.

*Note* : Le relèvement d'orbite, le transfert d'un satellite sur une orbite de rebut, le surbaissement d'orbite ou la surélévation d'orbite sont des exemples de réorbitation.

*Voir aussi* : désorbitation, orbite de satellite au rebut, relèvement d'orbite, réorbiter, surbaissement d'orbite, surélévation d'orbite, transfert interorbital.

*Équivalent étranger* : reorbiting.

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 18 avril 2001.

**réorbiter, v.**

*Domaine* : Spatiologie/mécanique spatiale.

*Définition* : Modifier intentionnellement l'orbite d'un objet spatial.

*Voir aussi* : désorbiter, orbite de satellite au rebut, relèvement d'orbite, réorbitation, surbaissement d'orbite, surélévation d'orbite, transfert interorbital.

*Équivalent étranger* : reorbit (to).

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 18 avril 2001.

**retrait de service**

*Domaine* : Spatiologie.

*Définition* : Ensemble des opérations qui doivent être accomplies à l'issue de la dernière mission d'un satellite ou de l'étage supérieur d'un lanceur, pour réduire les risques d'explosion ou de collision en orbite.

*Note* : Le retrait de service inclut généralement une passivation associée à une réorbitation ou à une désorbitation.

*Voir aussi* : désorbitation, passivation, réorbitation.

*Équivalent étranger* : post-mission disposal (PMD).

#### **retrait sélectif de débris**

*Abréviation* : RSD.

*Domaine* : Spatiologie.

*Définition* : Opération qui consiste à désorbiter certains débris spatiaux considérés comme particulièrement dangereux pour l'utilisation de l'espace ou à les réorbiter vers des orbites de rebut.

*Note* : Le retrait sélectif de débris permet, notamment aux altitudes où évoluent les satellites d'observation, comprises entre 700 et 1 100 km, de réduire les risques de collision entre les plus gros d'entre eux, les collisions augmentant le nombre de débris.

*Voir aussi* : débris spatial, désorbiter, orbite de satellite au rebut, réorbiter, syndrome de Kessler.

*Équivalent étranger* : active debris removal (ADR).

#### **satellite fractionné** (langage professionnel)

*Domaine* : Spatiologie/véhicules spatiaux.

*Synonyme* : système satellitaire fractionné.

*Définition* : Système composé de plusieurs engins orbitaux mécaniquement indépendants et dotés de fonctions spécifiques, mais connectés entre eux par ondes électromagnétiques et fonctionnant comme une seule entité.

*Note* : Les fonctions spécifiques des engins orbitaux qui composent le satellite fractionné peuvent être des contributions à la charge utile, les communications à haut débit avec le sol et le stockage de données.

*Équivalent étranger* : fractionated payload, fractionated satellite, fractionated spacecraft.

## II. Table d'équivalence

### A. Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
active debris removal (ADR)	spatiologie	<b>retrait sélectif de débris (RSD)</b>
deorbit (to)	spatiologie/mécanique spatiale	désorbiter, v
deorbiting	spatiologie/mécanique spatiale	<b>désorbitation</b> , n.f
encounter	spatiologie-astronomie	<b>rencontre</b> , n.f
fractionated payload, fractionated satellite, fractionated spacecraft	spatiologie/véhicules spatiaux	<b>satellite fractionné</b> (langage professionnel), <b>système satellitaire fractionné</b>
impactor	astronomie	<b>2. impacteur</b> , n.m
impactor, kinetic impactor	astronomie-spatiologie/véhicules spatiaux	<b>1. impacteur</b> , n.m
megaconstellation	spatiologie/véhicules spatiaux	<b>mégaconstellation de satellites</b> , <b>mégaconstellation</b> , n.f
mission extension vehicle (MEV)	spatiologie/véhicules spatiaux	<b>engin de prolongation de mission (EPM)</b> , <b>engin spatial de prolongation de mission</b>
orbital replaceable unit (ORU), orbital replacement unit (ORU)	spatiologie/véhicules spatiaux	<b>élément remplaçable en orbite (ERO)</b>
orbital transfer stage, transfer orbit stage (TOS)	spatiologie/véhicules spatiaux	<b>étage de transfert orbital</b>
orbital transfer vehicle (OTV), space tug	spatiologie/véhicules spatiaux	<b>remorqueur spatial</b>
planetary defence (GB), planetary defense (EU)	spatiologie	<b>défense planétaire</b>



Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
planetary protection	spatiologie	<b>protection planétaire</b>
post-mission disposal (PMD)	spatiologie	<b>retrait de service</b>
reorbit (to)	spatiologie/mécanique spatiale	<b>réorbiter</b> , v
reorbiting	spatiologie/mécanique spatiale	<b>réorbitation</b> , n.f
resident space object (RSO)	spatiologie/véhicules spatiaux	<b>objet orbital</b>
service spacecraft, servicing spacecraft, space servicer, space servicing vehicle (SSV)	spatiologie/véhicules spatiaux	<b>engin spatial de service (ESS)</b>
servicing spacecraft, space servicer, space servicing vehicle (SSV)	spatiologie/véhicules spatiaux	<b>engin spatial de maintenance (ESM)</b>
spacecraft	spatiologie/véhicules spatiaux	<b>engin spatial</b>
space object	spatiologie/véhicules spatiaux	<b>objet spatial</b>
space rendezvous	spatiologie	<b>rendez-vous spatial</b>
space servicer, service spacecraft, servicing spacecraft, space servicing vehicle (SSV)	spatiologie/véhicules spatiaux	<b>engin spatial de service (ESS)</b>
space servicer, servicing spacecraft, space servicing vehicle (SSV)	spatiologie/véhicules spatiaux	<b>engin spatial de maintenance (ESM)</b>
space tug, orbital transfer vehicle (OTV)	spatiologie/véhicules spatiaux	<b>remorqueur spatial</b>
transfer orbit stage (TOS), orbital transfer stage	spatiologie/véhicules spatiaux	<b>étage de transfert orbital</b>

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

## B. Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
<b>défense planétaire</b>	spatiologie	planetary defence (GB), planetary defence (EU)
<b>désorbitation</b> , n.f	spatiologie/mécanique spatiale	deorbiting
<b>désorbiter</b> , v	spatiologie/mécanique spatiale	deorbit (to)
<b>élément remplaçable en orbite (ERO)</b>	spatiologie/véhicules spatiaux	orbital replaceable unit (ORU), orbital replacement unit (ORU)
<b>engin de prolongation de mission (EPM), engin spatial de prolongation de mission</b>	spatiologie/véhicules spatiaux	mission extension vehicle (MEV)
<b>engin spatial</b>	spatiologie/véhicules spatiaux	spacecraft
<b>engin spatial de maintenance (ESM)</b>	spatiologie/véhicules spatiaux	servicing spacecraft, space servicer, space servicing vehicle (SSV)
<b>engin spatial de prolongation de mission, engin de prolongation de mission (EPM)</b>	spatiologie/véhicules spatiaux	mission extension vehicle (MEV)
<b>engin spatial de service (ESS)</b>	spatiologie/véhicules spatiaux	service spacecraft, servicing spacecraft, space servicer, space servicing vehicle (SSV)
<b>étage de transfert orbital</b>	spatiologie/véhicules spatiaux	orbital transfer stage, transfer orbit stage (TOS)



Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
<b>1. impacteur</b> , n.m	astronomie-spatioLOGIE/véhicules spatiaux	impactor, kinetic impactor
<b>2. impacteur</b> , n.m	astronomie	impactor
<b>mégaconstellation de satellites, mégaconstellation</b> , n.f	spatioLOGIE/véhicules spatiaux	megaconstellation
<b>objet orbital</b>	spatioLOGIE/véhicules spatiaux	resident space object (RSO)
<b>objet spatial</b>	spatioLOGIE/véhicules spatiaux	space object
<b>protection planétaire</b>	spatioLOGIE	planetary protection
<b>remorqueur spatial</b>	spatioLOGIE/véhicules spatiaux	orbital transfer vehicle (OTV), space tug
<b>rencontre</b> , n.f	spatioLOGIE-ASTRONOMIE	encounter
<b>rendez-vous spatial</b>	spatioLOGIE	space rendez-vous
<b>réorbitation</b> , n.f	spatioLOGIE/mécanique spatiale	reorbiting
<b>réorbiter</b> , v	spatioLOGIE/mécanique spatiale	reorbit (to)
<b>retrait de service</b>	spatioLOGIE	post-mission disposal (PMD)
<b>retrait sélectif de débris (RSD)</b>	spatioLOGIE	active debris removal (ADR)
<b>satellite fractionné</b> (langage professionnel), <b>système satellitaire fractionné</b>	spatioLOGIE/véhicules spatiaux	fractionated payload, fractionated satellite, fractionated spacecraft

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

## Organisation générale

## Commission d'enrichissement de la langue française

## Vocabulaire des relations internationales

NOR : CTNR2023143K

liste JO du 15-9-2020

MENJS - MC

## I. Termes et définitions

**bras de fer***Domaine* : Communication-politique.*Définition* : Tactique d'intimidation qui vise à faire céder l'adversaire en lui laissant croire qu'il se heurte à une détermination infaillible.*Équivalent étranger* : chicken game.**cagoules noires***Domaine* : Politique.*Synonyme* : bloc noir.*Définition* : Groupe d'individus cagoulés et vêtus de noir qui recourt, à la faveur de manifestations sur la voie publique, à des actions violentes concertées, notamment contre des symboles des pouvoirs politiques et économiques.*Note* : Le terme « cagoule noire » (n.), au singulier, peut désigner le membre d'un tel groupe.*Équivalent étranger* : black bloc.**démocrature**, n.f.*Domaine* : Politique.*Synonyme* : démocratie illibérale.*Définition* : Régime politique qui, tout en respectant les règles formelles de la démocratie, notamment en matière d'élections, restreint les libertés publiques ou individuelles comme le fait une dictature.*Équivalent étranger* : illiberal democracy.**endiguement**, n.m.*Domaine* : Politique-relations internationales.*Définition* : Stratégie diplomatique qui vise à circonscrire l'influence d'un adversaire, notamment dans les domaines militaire, diplomatique et idéologique.*Voir aussi* : refoulement.*Équivalent étranger* : containment.**migrant, -e climatique***Domaine* : Relations internationales-environnement.*Définition* : Personne amenée à quitter son lieu d'habitation en raison d'un changement climatique qui bouleverse ses conditions de vie.*Note* : Le migrant climatique est un migrant environnemental.*Voir aussi* : migrant environnemental.*Équivalent étranger* : climate change migrant, climate migrant.**migrant, -e environnemental, -e***Domaine* : Relations internationales-environnement.*Définition* : Personne amenée à quitter son lieu d'habitation en raison de phénomènes environnementaux qui bouleversent ses conditions de vie.*Note* : La pollution des terres ou un séisme sont des exemples de phénomènes environnementaux qui peuvent contraindre une personne à quitter son lieu d'habitation.*Voir aussi* : migrant climatique.*Équivalent étranger* : environmental migrant.**migration de retour***Domaine* : Politique-relations internationales.*Synonyme* : retour au pays.

*Définition* : Migration de personnes dans le pays dont elles-mêmes ou leurs ascendants sont originaires.

*Équivalent étranger* : remigration, return migration.

**millénial, -e**, n.

*Domaine* : Tous domaines.

*Définition* : Enfant du numérique qui a atteint l'âge adulte au début du nouveau millénaire.

*Note* : Pluriel : milléniaux.

*Voir aussi* : enfant du numérique.

*Équivalent étranger* : millennial.

**refoulement**, n.m.

*Domaine* : Politique-relations internationales.

*Définition* : Stratégie diplomatique qui vise non seulement à endiguer mais encore à réduire l'influence d'un adversaire, notamment dans les domaines militaire, diplomatique et idéologique.

*Voir aussi* : endiguement.

*Équivalent étranger* : roll back.

**résurgence**, n.f.

*Domaine* : Tous domaines.

*Synonyme* : effet de rebond.

*Définition* : Situation dans laquelle un problème que l'on croyait avoir résolu en un endroit réapparaît ailleurs.

*Équivalent étranger* : balloon effect, efecto cucaracha (Esp.).

**urbicide**, n.m.

*Domaine* : Politique-culture.

*Définition* : Destruction délibérée, lors d'un conflit, de tout ou partie d'une ville en tant qu'objectif plus symbolique que militaire.

*Équivalent étranger* : urbicide.

## II. Table d'équivalence

### A. Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
balloon effect, efecto cucaracha (Esp.)	tous domaines	<b>résurgence</b> , n.f., effet de rebond
black bloc	politique	<b>cagoules noires, bloc noir</b>
chicken game	communication-politique	<b>bras de fer</b>
climate change migrant, climate migrant	relations internationales-environnement	<b>migrant, -e climatique</b>
containment	politique-relations internationales	<b>endiguement</b> , n.m
efecto cucaracha (Esp.), balloon effect	tous domaines	<b>résurgence</b> , n.f., <b>effet de rebond</b>
environmental migrant	relations internationales-environnement	<b>migrant, -e environnemental, -e</b>
illiberal democracy	politique	<b>démocrature</b> , n.f., <b>démocratie illibérale</b>
millennial	tous domaines	<b>millénial, -e, n</b>
remigration, return migration	politique-relations internationales	<b>migration de retour, retour au pays</b>
roll back	politique-relations internationales	<b>refoulement</b> , n.m
urbicide	politique-culture	<b>urbicide</b> , n.m

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

### B. Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
<b>bloc noir, cagoules noires</b>	politique	black bloc

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
<b>bras de fer</b>	communication-politique	chicken game
<b>cagoules noires, bloc noir</b>	politique	black bloc
<b>démocrature, n.f., démocratie illibérale</b>	politique	illiberal democracy
<b>effet de rebond, résurgence, n.f</b>	tous domaines	balloon effect, efecto cucaracha (Esp.)
<b>endiguement, n.m</b>	politique-relations internationales	containment
<b>migrant, -e climatique</b>	relations internationales-environnement	climate change migrant, climate migrant
<b>migrant, -e environnemental, -e</b>	relations internationales-environnement	environmental migrant
<b>migration de retour, retour au pays</b>	politique-relations internationales	remigration, return migration
<b>millénial, -e, n</b>	tous domaines	millennial
<b>refoulement, n.m</b>	politique-relations internationales	roll back
<b>résurgence, n.f., effet de rebond</b>	tous domaines	balloon effect, efecto cucaracha (Esp.)
<b>retour au pays, migration de retour</b>	politique-relations internationales	remigration, return migration
<b>urbicide, n.m</b>	politique-culture	urbicide

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (*Termes et définitions*).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

## Organisation générale

## Commission d'enrichissement de la langue française

## Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire

NOR : CTNR2022303K

liste JO du 2-9-2020

MENJS - MC

## I. Termes et définitions

**agrément national d'un modèle de colis***Domaine* : Ingénierie nucléaire/cycle du combustible.*Synonyme* : agrément multilatéral d'un modèle de colis (langage professionnel).*Définition* : Agrément qui est délivré pour un modèle de colis de transport de matières radioactives par chacun des États dans lesquels le transport de colis conformes à ce modèle peut être effectué.*Note* : Un ensemble d'agréments nationaux peut être nécessaire pour un transport international.*Voir aussi* : agrément plurinational d'un modèle de colis, colis de transport de matières radioactives, modèle de colis de transport.*Équivalent étranger* : multilateral approval.*Attention* : Cette publication annule et remplace celle du terme « agrément multilatéral d'emballage » au Journal officiel du 3 août 2000.**agrément plurinational d'un modèle de colis***Domaine* : Ingénierie nucléaire/cycle du combustible.*Synonyme* : agrément unilatéral d'un modèle de colis (langage professionnel).*Définition* : Agrément qui est délivré pour un modèle de colis de transport de matières radioactives par un État signataire de la convention internationale relative aux transports, et qui permet le transport de colis conformes à ce modèle dans tous les États signataires.*Voir aussi* : agrément national d'un modèle de colis, colis de transport de matières radioactives, modèle de colis de transport.*Équivalent étranger* : unilateral approval.*Attention* : Cette publication annule et remplace celle du terme « agrément unilatéral d'emballage » au Journal officiel du 3 août 2000.**capot amortisseur***Forme abrégée* : capot, n.m.*Domaine* : Ingénierie nucléaire/cycle du combustible.*Définition* : Composant d'un emballage de transport de matières radioactives, généralement constitué de caissons métalliques remplis de matériaux déformables, qui est destiné à amortir les chocs en cas d'accident lors de la manutention ou du transport.*Note* :

1. Un capot amortisseur permet également, en cas d'incendie, de protéger les joints du couvercle de l'emballage.
2. Selon le type d'emballage, il peut y avoir un capot amortisseur à une ou aux deux extrémités.

*Voir aussi* : emballage de transport de matières radioactives.*Équivalent étranger* : anti-shock mounting, impact limiter, shock absorber, shock absorbing cover.*Attention* : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 30 septembre 2017.**cavité radiative d'attaque indirecte***Forme abrégée* : cavité, n.f.*Domaine* : Ingénierie nucléaire/fusion.*Définition* : Enceinte centimétrique métallique dont la face interne, chauffée par des faisceaux laser, émet un rayonnement X qui irradie uniformément un microballon placé en son centre et provoque ainsi son implosion isotrope.*Note* :

1. Les faisceaux laser pénètrent dans la cavité par des orifices prévus à cet effet.

2. La cavité radiative d'attaque indirecte est une cible de fusion inertielle.

*Voir aussi* : attaque indirecte, cible de fusion inertielle, fusion par confinement inertiel, microballon de fusion inertielle.

*Équivalent étranger* : cavity, Hohlraum (All.).

#### **château de transport**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/cycle du combustible.

*Définition* : Emballage de transport de matières radioactives muni d'un écran de protection radiologique.

*Voir aussi* : écran de protection radiologique, emballage de transport de matières radioactives.

*Équivalent étranger* : cask (EU), flask (GB).

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 18 juin 2004.

#### **colis de transport de matières radioactives**

*Forme abrégée* : colis de transport.

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/cycle du combustible.

*Définition* : Ensemble constitué d'un emballage de transport, y compris ses aménagements internes et ses équipements externes, et des matières radioactives qu'il contient.

*Note* : Un panier est un exemple d'aménagement interne ; une coque de transport est un exemple d'équipement externe.

*Voir aussi* : coque de transport, emballage de transport de matières radioactives, modèle de colis de transport, panier.

*Équivalent étranger* : package, radioactive material package.

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du terme « colis de matières radioactives » au Journal officiel du 10 novembre 2007.

#### **conversion X**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/fusion.

*Définition* : Production d'un rayonnement X provoquée par l'irradiation laser de la face interne d'une cavité radiative d'attaque indirecte.

*Voir aussi* : attaque indirecte, cavité radiative d'attaque indirecte, cible de fusion inertielle, microballon de fusion inertielle.

*Équivalent étranger* : X conversion.

#### **coque de transport**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/cycle du combustible.

*Définition* : Enveloppe qui est ajoutée autour d'un emballage de transport afin de renforcer sa protection contre certains risques, tels qu'un choc ou un incendie, et ainsi de préserver le confinement des matières radioactives.

*Voir aussi* : colis de transport de matières radioactives, confinement, emballage de transport de matières radioactives.

*Équivalent étranger* : transport hull.

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du terme « emballage extérieur de matières radioactives » au Journal officiel du 22 septembre 2000.

#### **couverture tritigène**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/Fusion.

*Définition* : Couverture qui produit du tritium par réaction des neutrons avec le lithium qu'elle contient.

*Note* : La couverture tritigène contient, outre du lithium, des matériaux multiplicateurs de neutrons, tels que du béryllium ou du plomb.

*Voir aussi* : couverture.

*Équivalent étranger* : tritium breeding blanket.

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 18 juin 2008.

#### **critère de sûreté**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire.

*Définition* : Condition à laquelle doivent satisfaire une ou plusieurs grandeurs physiques afin de garantir le respect d'une exigence de sûreté.

*Note* : Un critère de sûreté habituellement associé à l'exigence de maintien de l'intégrité de la gaine de combustible en cas d'accident est que sa température reste inférieure à 1 204 °C.

*Voir aussi* : exigence de sûreté, gaine de combustible, objectif de sûreté.

*Équivalent étranger* : safety criterion.

#### **démantèlement**, n.m.

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/cycle du combustible.

*Définition* : Ensemble des opérations techniques réalisées dans une installation nucléaire après son arrêt définitif, qui comprennent le démontage des équipements, l'assainissement des locaux et des équipements, la démolition de

structures de génie civil et l'évacuation des déchets produits.

*Note :*

1. Le démantèlement peut ne s'appliquer qu'à une partie d'une installation nucléaire.
2. L'emploi du terme « déconstruction » est déconseillé dans ce sens.

*Voir aussi :* assainissement radioactif, déclassement, mise à l'arrêt définitif.

*Équivalent étranger :* dismantling.

**Attention :** Cette publication annule et remplace celle des termes « démantèlement » et « déconstruction » au Journal officiel du 3 août 2000.

**déversoir**, n.m.

*Domaine :* Ingénierie nucléaire/fission.

*Définition :* Cylindre situé à l'intérieur de la cuve du circuit primaire et concentrique à celle-ci, qui assure la remontée le long de la cuve d'une fraction du sodium froid et son retour par débordement vers le collecteur froid.

*Note :* La circulation du sodium froid dans le déversoir maintient la cuve à une température inférieure à celle du sodium chaud et contribue ainsi à sa bonne tenue mécanique.

*Voir aussi :* circuit de refroidissement primaire, collecteur chaud, collecteur froid.

*Équivalent étranger :* immersed weir.

**dispositif antidébattement**

*Abréviation :* DAD.

*Domaine :* Ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire.

*Définition :* Dispositif constitué de butées qui, en cas de rupture d'une tuyauterie de grand diamètre sous pression, bloque le déplacement des tronçons de la tuyauterie afin d'entraver l'ouverture de la brèche et de limiter ainsi le débit du fluide s'échappant par celle-ci.

*Note :* Les dispositifs antidébattement sont installés sur les tuyauteries principales du circuit primaire de certains modèles de réacteurs à eau sous pression.

*Voir aussi :* circuit de refroidissement primaire, réacteur à eau sous pression.

*Équivalent étranger :* -

**dispositif autobloquant**

*Abréviation :* DAB.

*Domaine :* Ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire.

*Définition :* Dispositif amortisseur qui limite les mouvements rapides d'équipements ou de tuyauteries dus à leur rupture ou à un séisme, tout en permettant les déplacements lents dus aux dilatations thermiques.

*Équivalent étranger :* snubber.

**disruption**, n.f.

*Domaine :* Ingénierie nucléaire/fusion.

*Définition :* Interruption brutale du courant généré par le plasma thermonucléaire d'un tokamak.

*Note :* Une disruption s'accompagne de la perte du confinement magnétique et de sollicitations intenses dans les structures du tokamak.

*Voir aussi :* fusion par confinement magnétique, tokamak.

*Équivalent étranger :* disruption.

**diverteur**, n.m.

*Domaine :* Ingénierie nucléaire/fusion.

*Définition :* Dispositif d'un réacteur à fusion qui permet de modifier les lignes de champ au bord du plasma afin d'en extraire les impuretés et les cendres.

*Note :* Sans diverteur, l'accumulation des impuretés et des cendres dans le plasma conduirait à l'arrêt du réacteur.

*Voir aussi :* cendres, configuration magnétique toroïdale, fusion par confinement magnétique, limiteur.

*Équivalent étranger :* divertor.

**Attention :** Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 18 juin 2008.

**écran de protection radiologique**

*Forme abrégée :* protection radiologique.

*Domaine :* Ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire.

*Synonyme :* blindage, n.m.

*Définition :* Dispositif matériel utilisé pour réduire l'exposition externe des personnes et des matériels aux rayonnements ionisants.

*Note :* L'emploi du terme « protection biologique » est déconseillé dans cette acception.

*Voir aussi :* radioprotection.

*Équivalent étranger :* radiation shield.



**Attention :** Cette publication annule et remplace celle des termes « écran de protection » et « blindage » au Journal officiel du 22 septembre 2000.

**emballage de transport de matières radioactives**

*Forme abrégée :* emballage de transport.

*Domaine :* Ingénierie nucléaire/cycle du combustible.

*Définition :* Ensemble constitué de composants tels qu'une enceinte de confinement, des écrans de protection radiologique ou des protections mécaniques, qui permet de contenir de façon sûre des matières radioactives durant leur transport.

*Voir aussi :* capot amortisseur, château de transport, colis de transport de matières radioactives, écran de protection radiologique, enceinte de confinement.

*Équivalent étranger :* cask (EU), flask (GB), packaging.

**Attention :** Cette publication annule et remplace celle du terme « emballage de matières radioactives » au Journal officiel du 22 septembre 2000.

**emballage de transport de matières radioactives à sec**

*Forme abrégée :* emballage de transport à sec.

*Domaine :* Ingénierie nucléaire/cycle du combustible.

*Définition :* Emballage de transport de matières radioactives dont l'intérieur est maintenu sec.

*Note :* On trouve aussi le terme « emballage sec », qui est déconseillé.

*Voir aussi :* emballage de transport de matières radioactives, emballage de transport de matières radioactives sous eau.

*Équivalent étranger :* dry packaging.

**Attention :** Cette publication annule et remplace celle du terme « emballage de transport à sec » au Journal officiel du 23 septembre 2015.

**emballage de transport de matières radioactives sous eau**

*Domaine :* Ingénierie nucléaire/cycle du combustible.

*Synonyme :* emballage de transport en eau (langage professionnel).

*Définition :* Emballage de transport de matières radioactives dont l'intérieur est rempli d'eau.

*Voir aussi :* emballage de transport de matières radioactives, emballage de transport de matières radioactives à sec.

*Équivalent étranger :* wet packaging.

**Attention :** Cette publication annule et remplace celle du terme « emballage de transport sous eau » au Journal officiel du 23 septembre 2015.

**emballage de transport et d'entreposage de matières radioactives**

*Forme abrégée :* emballage de transport-entreposage.

*Domaine :* Ingénierie nucléaire/cycle du combustible.

*Définition :* Ensemble constitué de composants tels qu'une enceinte de confinement, des écrans de protection radiologique, des protections mécaniques ou des dispositifs de surveillance, qui permet de contenir de façon sûre des matières radioactives durant leur transport et leur entreposage.

*Voir aussi :* capot amortisseur, colis de transport de matières radioactives, écran de protection radiologique, emballage de transport de matières radioactives, enceinte de confinement.

*Équivalent étranger :* dual purpose cask, dual purpose packaging, transport and storage cask, transport and storage packaging.

**Attention :** Cette publication annule et remplace celle du terme « emballage d'entreposage » au Journal officiel du 1er juillet 2011.

**exigence de sûreté**

*Domaine :* Ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire.

*Définition :* Exigence technique ou organisationnelle relative à une fonction de sûreté, qui permet d'atteindre un ou plusieurs objectifs de sûreté.

*Note :*

1. Le maintien de l'intégrité de la gaine de combustible dans un réacteur en cas d'incident est un exemple d'exigence de sûreté de nature technique.
2. La présence d'un nombre minimal d'opérateurs dans une salle de commande est un exemple d'exigence de sûreté de nature organisationnelle.
3. Les exigences de sûreté sont définies dans le rapport de sûreté.

*Voir aussi :* critère de sûreté, fonction de sûreté, gaine de combustible, objectif de sûreté, rapport de sûreté.

*Équivalent étranger :* safety requirement.

**fines de dissolution**

*Forme abrégée* : fines, n.f.pl.

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/cycle du combustible.

*Définition* : Résidus millimétriques qui subsistent après les opérations de dissolution à chaud de combustibles usés dans l'acide nitrique.

*Voir aussi* : combustible usé, retraitement.

*Équivalent étranger* : dissolution fines.

#### **godet à sodium**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/fission.

*Synonyme* : tastena, n.m. (langage professionnel).

*Définition* : Godet fixé à l'extrémité d'une perche permettant de prélever un échantillon de sodium liquide en vue de son analyse radiochimique.

*Note* : Le terme « tastena » est formé par analogie avec le « taste-vin », « Na » étant le symbole chimique du sodium.

*Équivalent étranger* : -

#### **matière à radioactivité naturelle artificiellement concentrée**

*Abréviation* : Marnac.

*Domaine* : Ingénierie nucléaire.

*Définition* : Produit ou sous-produit d'une activité menée en dehors du cycle du combustible nucléaire, dont la concentration en radionucléides naturels est supérieure à celle de la matière première mise en œuvre.

*Note* :

1. Les cendres de combustion de bois et de charbon ainsi que les résidus provenant de la fabrication d'engrais phosphatés, de matières abrasives, de pigments, de fonderie ou d'extraction de gaz et de pétrole sont des exemples de matières à radioactivité naturelle artificiellement concentrée.

2. Les radionucléides naturels le plus souvent présents dans les matières à radioactivité naturelle artificiellement concentrée sont le potassium 40, les isotopes de l'uranium naturel, le thorium 232, le plomb 210 et le polonium 210.

3. L'emploi du terme « matière RNR » (matière à radioactivité naturelle renforcée) est déconseillé.

*Équivalent étranger* : technologically enhanced naturally occurring radioactive material (Tenorm).

#### **modèle de colis de transport**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/cycle du combustible.

*Définition* : Document qui, pour un emballage de transport donné, décrit les différents types de colis de transport possibles et définit leurs conditions d'exploitation et de maintenance.

*Voir aussi* : agrément national d'un modèle de colis, agrément plurinational d'un modèle de colis, colis de transport de matières radioactives, emballage de transport de matières radioactives.

*Équivalent étranger* : package design, package model.

#### **objectif de sûreté**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire.

*Définition* : Objectif de prévention des risques ou de limitation des effets indésirables qu'une installation nucléaire ou un colis de transport peut entraîner pour les travailleurs, la population ou l'environnement en situation normale, incidentelle ou accidentelle.

*Note* : Les objectifs de sûreté sont formulés en termes qualitatifs (par exemple, l'absence de rejet massif de radioactivité en cas de fusion du cœur d'un réacteur) ou quantitatifs (par exemple, la dose de rayonnement maximale subie par la population).

*Voir aussi* : colis de transport de matières radioactives, critère de sûreté, exigence de sûreté, rapport de sûreté, référentiel de sûreté, sûreté nucléaire.

*Équivalent étranger* : -

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du *Journal officiel* du 21 décembre 2013.

#### **référentiel de sûreté**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire.

*Définition* : Ensemble des documents relatifs à la sûreté nucléaire et à la radioprotection auxquels une installation nucléaire ou un transport de matières radioactives doit être conforme.

*Note* : Le référentiel de sûreté d'une installation contient notamment le rapport de sûreté, des règles d'exploitation et le plan d'urgence.

*Voir aussi* : plan d'urgence interne, plan d'urgence pour le transport, rapport de sûreté.

*Équivalent étranger* : -

#### **régénération de piège froid**

*Forme abrégée* : régénération, n.f.

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/fission.

*Définition* : Opération qui consiste à restaurer la fonctionnalité d'un piège froid en éliminant, par dissolution, décomposition thermique ou réaction chimique, les impuretés cristallisées accumulées.

*Voir aussi* : piège froid.

*Équivalent étranger* : reconditioning, regeneration.

**robustesse**, n.f.

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire.

*Définition* : Capacité d'une installation à assurer certaines de ses fonctions de sûreté lorsqu'elle est soumise à des sollicitations plus fortes que celles qui sont prises en compte dans son référentiel de sûreté.

*Note* :

1. La robustesse d'une installation résulte, par exemple, de marges inhérentes à des méthodes de dimensionnement ou de fabrication.

2. Les tests de résistance permettent, par exemple, d'évaluer la robustesse vis-à-vis de certaines agressions.

*Voir aussi* : dimensionnement, effet falaise, fonction de sûreté, référentiel de sûreté, test de résistance.

*Équivalent étranger* : robustness.

**séchage en emballage**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/cycle du combustible.

*Définition* : Procédé qui vise à assécher la cavité interne et le contenu d'un emballage de transport ou d'un emballage de transport et d'entreposage.

*Note* :

1. Le séchage en emballage est effectué, par exemple, par mise sous vide ou par circulation d'un gaz chaud tel que l'air ou l'azote.

2. Le séchage en emballage permet notamment de maîtriser les risques de surpression et de corrosion ainsi que ceux qui sont liés à la production d'hydrogène par radiolyse de l'eau.

*Voir aussi* : emballage de transport à sec, emballage de transport de matières radioactives, emballage de transport et d'entreposage de matières radioactives.

*Équivalent étranger* : in-drum drying.

**suremballage de transport**

*Forme abrégée* : suremballage, n.m.

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/cycle du combustible.

*Définition* : Dispositif utilisé pour la manutention et le transport en un seul ensemble de plusieurs colis de transport de matières radioactives.

*Note* : Le suremballage de transport n'a pas de fonction de sûreté, les exigences de sûreté étant remplies par chacun des colis qu'il contient.

*Voir aussi* : colis de transport de matières radioactives, emballage de transport de matières radioactives, exigence de sûreté, fonction de sûreté.

*Équivalent étranger* : overpack.

**Attention** : Cette publication annule et remplace celle du terme « suremballage » au Journal officiel du 22 septembre 2000.

**système de transport interne**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/cycle du combustible.

*Définition* : Ensemble constitué d'un emballage et d'un véhicule adapté, qui est utilisé pour le transport de matières radioactives entre deux installations dans le périmètre d'un site nucléaire.

*Note* : Des contraintes de déplacement telles qu'une vitesse réduite ou un parcours défini peuvent être associées à l'utilisation de ce système.

*Équivalent étranger* : on site transport system, on-site transport system.

**température de débouchage**

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/fission.

*Définition* : Température d'un métal liquide au-dessus de laquelle les impuretés cristallisées dans la section libre des orifices de l'indicateur de bouchage commencent à se dissoudre.

*Voir aussi* : indicateur de bouchage, température de bouchage.

*Équivalent étranger* : unplugging temperature.

**vecteur d'énergie pour fusion inertielle**

*Abréviation* : VEFI.

*Forme abrégée* : vecteur d'énergie.

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/fusion.

*Définition* : Rayonnement qui apporte l'énergie nécessaire à l'implosion d'une cible de fusion inertielle.

*Note* : Le vecteur d'énergie de l'attaque directe est un rayonnement laser ; celui de l'attaque indirecte est un rayonnement X.

*Voir aussi* : attaque directe, attaque indirecte, cible de fusion inertielle.

*Équivalent étranger* : driver, driver laser, energy driver, ICF driver, IFE driver, inertial fusion energy driver.

### vis de protection radiologique

*Forme abrégée* : vis radiologique.

*Domaine* : Ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire.

*Définition* : Conduit de forme hélicoïdale qui, inséré dans une paroi séparant deux volumes, permet la circulation des gaz entre ces volumes tout en maintenant la fonction d'écran de protection radiologique de cette paroi.

*Voir aussi* : écran de protection radiologique.

*Équivalent étranger* : -

## II. Table d'équivalence

### A. Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
anti-shock mounting, impact limiter, shock absorber, shock absorbing cover	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>capot amortisseur</b> , capot, n.m
cask (EU), flask (GB)	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>château de transport</b>
cask (EU), flask (GB), packaging	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>emballage de transport de matières radioactives, emballage de transport</b>
cavity, Hohlräum (All.)	ingénierie nucléaire/fusion	<b>cavité radiative d'attaque indirecte</b> , cavité, n.f
dismantling	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>démantèlement</b> , n.m
disruption	ingénierie nucléaire/fusion	<b>disruption</b> , n.f
dissolution fines	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>fines de dissolution, fines</b> , n.f.pl
divertor	ingénierie nucléaire/fusion	<b>diverteur</b> , n.m
driver, driver laser, energy driver, ICF driver, IFE driver, inertial fusion energy driver	ingénierie nucléaire/fusion	<b>vecteur d'énergie pour fusion inertielle (Vefi), vecteur d'énergie</b>
dry packaging	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>emballage de transport de matières radioactives à sec, emballage de transport à sec</b>
dual purpose cask, dual purpose packaging, transport and storage cask, transport and storage packaging	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>emballage de transport et d'entreposage de matières radioactives, emballage de transport-entreposage</b>
energy driver, driver, driver laser, ICF driver, IFE driver, inertial fusion energy driver	ingénierie nucléaire/fusion	<b>vecteur d'énergie pour fusion inertielle (Vefi), vecteur d'énergie</b>
flask (GB), cask (EU)	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>château de transport</b>
flask (GB), cask (EU), packaging	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>emballage de transport de matières radioactives, emballage de transport</b>
Hohlräum (All.), cavity	ingénierie nucléaire/fusion	<b>cavité radiative d'attaque indirecte, cavité</b> , n.f

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
ICF driver, driver, driver laser, energy driver, IFE driver, inertial fusion energy driver	ingénierie nucléaire/fusion	<b>vecteur d'énergie pour fusion inertielle (Vefi), vecteur d'énergie</b>
immersed weir	ingénierie nucléaire/fission	<b>déversoir, n.m</b>
impact limiter, anti-shock mounting, shock absorber, shock absorbing cover	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>capot amortisseur, capot, n.m</b>
in-drum drying	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>séchage en emballage</b>
inertial fusion energy driver, driver, driver laser, energy driver, ICF driver, IFE driver	ingénierie nucléaire/fusion	<b>vecteur d'énergie pour fusion inertielle (Vefi), vecteur d'énergie</b>
multilateral approval	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>agrément national d'un modèle de colis, agrément multilatéral d'un modèle de colis</b> (langage professionnel)
on site transport system, on-site transport system	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>système de transport interne</b>
overpack	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>suremballage de transport, suremballage, n.m</b>
package, radioactive material package	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>colis de transport de matières radioactives, colis de transport</b>
package design, package model	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	modèle de colis de transport
packaging, cask (EU), flask (GB)	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>emballage de transport de matières radioactives, emballage de transport</b>
radiation shield	ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire	<b>écran de protection radiologique, blindage, n.m., protection radiologique</b>
radioactive material package, package	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>colis de transport de matières radioactives, colis de transport</b>
reconditioning, regeneration	ingénierie nucléaire/fission	<b>régénération de piège froid, régénération, n.f</b>
robustness	ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire	<b>robustesse, n.f</b>
safety criterion	ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire	<b>critère de sûreté</b>
safety requirement	ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire	<b>exigence de sûreté</b>
shock absorber, anti-shock mounting, impact limiter, shock absorbing cover	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>capot amortisseur, capot, n.m</b>
snubber	ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire	<b>dispositif autobloquant (DAB)</b>
technologically enhanced naturally occurring radioactive material (Tenorm)	ingénierie nucléaire	<b>matière à radioactivité naturelle artificiellement concentrée (Marnac)</b>
transport and storage cask, dual purpose cask, dual purpose packaging, transport and storage packaging	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>emballage de transport et d'entreposage de matières radioactives, emballage de transport-entreposage</b>

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
transport hull	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>coque de transport</b>
tritium breeding blanket	ingénierie nucléaire/fusion	<b>couverture tritigène</b>
unilateral approval	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>agrément plurinational d'un modèle de colis, agrément unilatéral d'un modèle de colis</b> (langage professionnel)
unplugging temperature	ingénierie nucléaire/fission	<b>température de débouchage</b>
wet packaging	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	<b>emballage de transport de matières radioactives sous eau, emballage de transport en eau</b> (langage professionnel)
X conversion	ingénierie nucléaire/fusion	<b>conversion X</b>

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire

(2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*)

## B. Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
<b>agrément national d'un modèle de colis, agrément multilatéral d'un modèle de colis</b> (langage professionnel)	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	multilateral approval
<b>agrément plurinational d'un modèle de colis, agrément unilatéral d'un modèle de colis</b> (langage professionnel)	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	unilateral approval
<b>blindage</b> , n.m., <b>écran de protection radiologique, protection radiologique</b>	ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire	radiation shield
<b>capot amortisseur, capot</b> , n.m	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	anti-shock mounting, impact limiter, shock absorber, shock absorbing cover
<b>cavité radiative d'attaque indirecte, cavité</b> , n.f	ingénierie nucléaire/fusion	cavity, Hohlraum (All.)
<b>château de transport</b>	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	cask (EU), flask (GB)
<b>colis de transport de matières radioactives, colis de transport</b>	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	package, radioactive material package
<b>conversion X</b>	ingénierie nucléaire/fusion	X conversion
<b>coque de transport</b>	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	transport hull
<b>couverture tritigène</b>	ingénierie nucléaire/fusion	tritium breeding blanket
<b>critère de sûreté</b>	ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire	safety criterion
<b>démantèlement</b> , n.m	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	dismantling
<b>déversoir</b> , n.m	ingénierie nucléaire/fission	immersed weir
<b>dispositif antidébattement (DAD)</b>	ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire	-
<b>dispositif autobloquant (DAB)</b>	ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire	snubber



Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
<b>disruption</b> , n.f	ingénierie nucléaire/fusion	disruption
<b>diverteur</b> , n.m	ingénierie nucléaire/fusion	divertor
<b>écran de protection radiologique, protection radiologique, blindage</b> , n.m	ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire	radiation shield
<b>emballage de transport de matières radioactives, emballage de transport</b>	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	cask (EU), flask (GB), packaging
<b>emballage de transport de matières radioactives à sec, emballage de transport à sec</b>	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	dry packaging
<b>emballage de transport de matières radioactives sous eau, emballage de transport en eau</b> (langage professionnel)	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	wet packaging
<b>emballage de transport et d'entreposage de matières radioactives, emballage de transport-entreposage</b>	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	dual purpose cask, dual purpose packaging, transport and storage cask, transport and storage packaging
<b>exigence de sûreté</b>	ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire	safety requirement
<b> fines de dissolution, fines</b> , n.f.pl	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	dissolution fines
<b>godet à sodium, tastena</b> , n.m. (langage professionnel)	ingénierie nucléaire/fission	-
<b>matière à radioactivité naturelle artificiellement concentrée (Marnac)</b>	ingénierie nucléaire	technologically enhanced naturally occurring radioactive material (Tenorm)
<b>modèle de colis de transport</b>	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	package design, package model.
<b>objectif de sûreté</b>	ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire	-
<b>protection radiologique, écran de protection radiologique, blindage</b> , n.m	ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire	radiation shield
<b>référentiel de sûreté</b>	ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire	-
<b>régénération de piège froid, régénération</b> , n.f	ingénierie nucléaire/fission	reconditioning, regeneration
<b>robustesse</b> , n.f	ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire	robustness
<b>séchage en emballage</b>	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	in-drum drying
<b>suremballage de transport, suremballage</b> , n.m	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	overpack
<b>système de transport interne</b>	ingénierie nucléaire/cycle du combustible	on site transport system, on-site transport system
<b>tastena</b> , n.m. (langage professionnel), <b>godet à sodium</b>	ingénierie nucléaire/fission	-
<b>température de débouchage</b>	ingénierie nucléaire/fission	unplugging temperature



Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
<b>vecteur d'énergie pour fusion inertielle (Vefi), vecteur d'énergie</b>	ingénierie nucléaire/fusion	driver, driver laser, energy driver, ICF driver, IFE driver, inertial fusion energy driver
<b>vis de protection radiologique, vis radiologique</b>	ingénierie nucléaire/sécurité nucléaire	-

(1) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (*Termes et définitions*).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

## Réglementation financière et comptable

### Convention de délégation de gestion

#### Convention de délégation entre le ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances et le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

NOR : MENE2026395X

autre texte du 10-9-2020

MENJS - DGESCO B1- DAF - ministère délégué auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances

Vu décret n°2004-1085 du 14-10-2004

#### Entre

D'une part, le ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances

Représenté par Virginie Lasserre, directrice générale de la cohésion sociale

Ci-après dénommée « **le délégant** »,

#### Et

D'autre part, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Représentée par Edouard Geffray, directeur général de l'enseignement scolaire

Et Mélanie Joder, directrice des affaires financières

Ci-après dénommée « **le délégataire** »,

**Il a été convenu ce qui suit :**

#### Préambule

Une expérimentation pour lutter contre la précarité menstruelle est conjointement lancée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et, le secrétariat d'État en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

Dans ce cadre, un budget a été prévu par la loi de finances 2020 afin de traduire le rapport « précarité menstruelle : changeons les règles » remis au gouvernement en octobre 2019.

Cette expérimentation de libre distribution de protections périodiques dans différents lieux accueillant du public doit notamment avoir lieu dans les établissements scolaires, à destination des élèves des établissements du second degré, pour l'année scolaire 2020-2021.

Cette expérimentation en milieu scolaire a pour objectif la lutte contre l'absentéisme scolaire, la promotion de la santé des élèves, la lutte contre les disparités économiques et celle contre les stéréotypes sexistes.

La présente délégation de gestion est une condition de bonne mise en œuvre de cette expérimentation.

#### Article 1 - Objet de la délégation

Par la présente délégation de gestion, le délégant confie au délégataire, en son nom et pour son compte, l'exécution des actes d'engagement et d'ordonnancement des opérations de dépenses relatives à la mise en œuvre de l'expérimentation de mise à disposition gratuite de protections périodiques dans les établissements du second degré afin de lutter contre la précarité menstruelle.

Conformément à l'article 2 du décret n°2004-1085 du 14 octobre 2004 visé en référence, la présente convention précise les obligations respectives des parties et les modalités d'exécution financière de l'action.

Pour assurer ses missions, le délégataire se voit confier par le délégant la gestion de crédits rattachés à l'unité opérationnelle (UO) suivante : 0137-CDGC-CMEN du programme 137 « Égalité entre les femmes et les hommes ».

#### Article 2 - Prestations confiées au délégataire

Pour assurer ses missions, le délégataire assure les fonctions d'ordonnateur principal délégué des dépenses du programme 137 « Égalité entre les femmes et les hommes », 0137-CDGC-CMEN (action n° 21).

Pour l'exécution de ses obligations, il est autorisé à verser des subventions aux EPLE mutualisateurs académiques chargés de passer les commandes nécessaires à la mise en œuvre du dispositif.

Le délégataire est chargé de retranscrire les opérations de dépenses dans les systèmes d'information budgétaire et comptable.

### Article 3 - Obligations du délégataire

Le délégataire s'engage à rendre compte au délégant des dépenses réalisées sur l'UO listée à l'article 1 au terme de la période fixée à l'article 8.

La somme des crédits engagés par le délégataire ne pourra dépasser la limite du montant alloué par le délégant. En cas d'insuffisance des crédits, le délégataire informe le délégant sans délai. À défaut d'ajustement de la dotation, le délégataire suspend l'exécution de la délégation. Dans l'hypothèse où les crédits mis à disposition par le délégant ne seraient pas entièrement consommés par le délégataire, celui-ci s'engage à en informer le délégant dans les meilleurs délais.

### Article 4 - Obligations du délégant

Le délégant s'engage à mettre à disposition du délégataire les crédits nécessaires au financement de l'action.

Le délégant fournit en temps utile tous les éléments d'information dont le délégataire a besoin pour l'exercice de sa délégation, notamment les références d'imputation de la dépense (centre financier, domaine fonctionnel, centre de coûts, codes activités) et tout élément relatif à la certification du service fait.

Dès la signature de la présente convention, le délégant :

- procède aux demandes de paramétrage d'habilitation de Chorus auprès de l'Agence pour l'informatique financière de l'État ;
- met à disposition un montant de 288 000 € (deux cent quatre-vingt-huit mille euros) pour 2020 en autorisation d'engagement et crédits de paiement.

Pour chacune des années suivantes, ce montant fera l'objet d'un avenant à la présente convention.

### Article 5 - Exécution financière de la délégation

Sans remettre en cause les compétences en matière de contrôle budgétaire du contrôleur budgétaire et comptable ministériel (CBCM) auprès des ministères sociaux, le contrôle a priori des actes d'engagement des dépenses entrant dans le champ de cette délégation est assuré par le contrôleur budgétaire du service du délégataire (contrôleur budgétaire et comptable du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse).

L'exécution financière de la dépense est assurée par le Centre de Services Partagés Financiers du délégataire.

Le comptable assignataire est le CBCM du délégataire, lequel assure l'ensemble des opérations comptables liées à l'exécution de la dépense conformément à l'arrêté d'assignation comptable du 30 décembre 2013.

### Article 6 - Modification de la délégation

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la présente délégation, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant, ce dernier pouvant prévoir de réviser le montant plafond prévu à l'article 4 de la présente convention.

### Article 7 - Durée et résiliation du document

La présente convention prend effet à la date de signature par les parties et est valable jusqu'au 31 décembre 2020. Elle est renouvelable chaque année civile par tacite reconduction.

Conformément à l'article 5 du décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 visé en référence, il peut être mis fin à tout

moment à la délégation de gestion par l'une des parties, sous réserve du respect d'un préavis de trois mois.  
La résiliation de la convention entraîne de plein droit la résiliation des services associés.

#### Article 8 - Publication de la délégation

L'entrée en vigueur et l'opposabilité aux tiers de la convention sont subordonnées à sa publication.  
Après visa par les CBCM du délégataire et du délégant, la présente délégation sera publiée au bulletin officiel du délégataire.

Fait à Paris, en deux exemplaires originaux, le 10 septembre 2020

Le délégant,  
La directrice générale de la cohésion sociale,  
Virginie Laserre

Le délégataire,  
Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,  
Pour la directrice des affaires financières, empêchée,  
Le chef de service, adjoint à la directrice,  
Frédéric Bonnot

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,  
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire et par délégation,  
Le chef du service du budget et des politiques éducatives territoriales, adjoint au directeur général,  
Christophe Gehin

## Enseignements primaire et secondaire

### Baccalauréats général et technologique

#### Programme de l'enseignement de français de la classe de seconde générale et technologique et de la classe de première des voies générale et technologique : modification

NOR : MENE2025804A

arrêté du 28-9-2020 - JO du 8-10-2020

MENJS - DGESCO C1-3

---

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 311-5 ; arrêté du 17-1-2019 modifié ; avis du CSE du 17-9-2020

---

**Article 1** - L'annexe 1 et l'annexe 2 de l'arrêté du 17 janvier 2019 susvisé sont modifiées comme suit :

1°) Dans la partie L'étude de la langue au lycée, II - Étude de la langue : objets d'étude, Grammaire, le deuxième alinéa est complété par « qui sont travaillés dès la classe de seconde et approfondis en classe de première ou étudiés en classe de première. » ;

2°) Dans la partie L'étude de la langue au lycée, II - Étude de la langue : objets d'étude, Grammaire, chacune des quatre occurrences de « (classe de seconde) » est remplacée par « (dès la classe de seconde) ».

**Article 2** - Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 28 septembre 2020

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Édouard Geffray

## Enseignements primaire et secondaire

### Partenariat

#### **Agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association Secours populaire français**

NOR : MENE2026294A

arrêté du 1-10-2020

MENJS - DGESCO C2-4

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en date du 1er octobre 2020, l'association Secours populaire français, reconnue d'utilité publique, qui apporte son concours à l'enseignement public, est agréée pour une durée de cinq ans. L'agrément est étendu aux fédérations départementales.

## Enseignements primaire et secondaire

## Sections internationales brésiliennes

## Adaptation du programme d'histoire-géographie de première générale

NOR : MENE2026125N

note de service du 30-9-2020

MENJS - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'histoire-géographie des sections internationales brésiliennes

Références : arrêté du 19-5-2020 (JO du 29-5-2020 et BOEN du 04-6-2020)

Dans le cadre des programmes arrêtés le 17 janvier 2019, et en application de l'arrêté du 19 mai 2020 sur le programme d'enseignement d'histoire-géographie conduisant au baccalauréat général option internationale, paru au BOEN du 4 juin 2020, cette note de service présente l'adaptation du programme d'histoire-géographie de première générale pour les sections brésiliennes. Cette adaptation s'appuie également sur le préambule du programme national, dont la lecture est nécessaire pour mettre en œuvre le programme.

## Histoire

## « Nations, empires, nationalités (de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale) »

Ce programme suit le fil directeur de l'évolution politique et sociale de la France et de l'Europe durant le long XIXe siècle qui s'étend de 1789 à la Première Guerre mondiale. Avec la Révolution française surgit une nouvelle conception de la nation reposant sur la citoyenneté, tandis que la France s'engage dans la longue recherche d'un régime politique stable. Après les guerres révolutionnaires et napoléoniennes, le Congrès de Vienne ne peut empêcher le principe des nationalités de se diffuser en Europe jusqu'aux révolutions de 1848, alors que le Brésil nouvellement indépendant du Portugal se construit et se modernise. Dans une société européenne qui connaît toutes les tensions de la modernisation, s'affirment de nouveaux États-nations aux côtés des empires déstabilisés par le mouvement des nationalités. La IIIe République offre une stabilisation politique à une France qui étend son empire colonial au moment où le Brésil devient une république. La guerre de 1914-1918 entraîne l'effondrement des empires européens et débouche sur une tentative de réorganiser l'Europe selon le principe des nationalités.

## Thème 1 - L'Europe et le Brésil face aux révolutions (14-16 heures)

## Chapitre 1. La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer l'ampleur de la rupture révolutionnaire avec « l'Ancien Régime » et les tentatives de reconstruction d'un ordre politique stable.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ la formulation des grands principes de la modernité politique synthétisés dans la <i>Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen</i> ;</li><li>■ la volonté d'unir la nation, désormais souveraine, autour de ces principes ;</li><li>■ les conflits et débats qui caractérisent la période ; l'affirmation de la souveraineté nationale, la mise en cause de la souveraineté royale, les journées révolutionnaires, la Révolution et l'Église, la France, la guerre et l'Europe, la Terreur, les représentants de la nation et les sans-culottes ;</li><li>■ l'établissement par Napoléon Bonaparte d'un ordre politique autoritaire qui conserve néanmoins certains principes de la Révolution ;</li><li>■ l'invasion du Portugal et le déplacement au Brésil de la Cour et du siège du Royaume du Portugal et des Algarves (qui devient alors le Royaume Uni du Portugal, du Brésil et des Algarves) ;</li><li>■ l'impact de la Révolution et de l'Empire sur le « nouveau monde » ;</li><li>■ la fragilité de l'empire napoléonien qui se heurte à la résistance des monarchies et des empires européens ainsi qu'à l'émergence des sentiments nationaux.</li></ul>
-----------	--



Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décembre 1792 - janvier 1793 - Procès et mort de Louis XVI.</li> <li>- 1804 - Le Code civil permet l'égalité devant la loi et connaît un rayonnement européen.</li> <li>- 1808 - l'arrivée et l'installation de Dom João VI et sa Cour au Brésil.</li> </ul>
----------------------------------	---

## Chapitre 2. L'Europe entre restauration et révolution, l'indépendance brésilienne (1814-1848)

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer la volonté de clore la Révolution, dont témoigne la restauration de l'ordre monarchique européen, ainsi que la fragilité de l'œuvre du congrès de Vienne, alors que le Portugal échoue dans ses réformes et ne peut éviter l'indépendance du Brésil.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les deux expériences de monarchie constitutionnelle en France (la charte de 1814 ; la charte révisée de 1830) ;</li> <li>▪ le projet de construire une paix durable par un renouvellement des règles de la diplomatie ;</li> <li>▪ l'essor du mouvement des nationalités qui remet en cause l'ordre du congrès de Vienne ;</li> <li>▪ la circulation des hommes et des idées politiques sous forme d'écrits, de discours, d'associations parfois secrètes (« Jeune-Italie » de G. Mazzini, etc.) ;</li> <li>▪ les deux poussées révolutionnaires de 1830 et 1848 en France et en Europe ;</li> <li>▪ l'échec d'un projet libéral pour l'empire portugais ;</li> <li>▪ la naissance du Brésil indépendant.</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1815 - Metternich et le congrès de Vienne.</li> <li>- 1822 - L'indépendance du Brésil (le cri d'Ipiranga).</li> <li>- 1830 - Les Trois Glorieuses.</li> </ul>

## Thème 2 - La France dans l'Europe des nationalités et le Brésil : politique et société (1848-1871) (14-16 heures)

### Chapitre 1. La difficile entrée dans l'âge démocratique : la Deuxième République et le Second Empire

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer que l'instauration du suffrage universel masculin en 1848 ne suffit pas à trancher la question du régime politique ouverte depuis 1789.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les idéaux démocratiques hérités de la Révolution française qui permettent en 1848 des affirmations fondamentales et fondatrices (suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage, etc.) ;</li> <li>▪ l'échec du projet républicain en raison des tensions qui s'expriment (entre conservateurs et républicains, villes et campagnes, bourgeois et ouvriers) ;</li> <li>▪ les traits caractéristiques du Second Empire, régime autoritaire qui s'appuie sur le suffrage universel masculin, le renforcement de l'État, la prospérité économique et qui entend mener une politique de grandeur nationale ;</li> <li>▪ les oppositions rencontrées par le Second Empire et la répression qu'il exerce (proscriptions de Victor Hugo, Edgar Quinet, etc.) ;</li> <li>▪ une politique étrangère entre réussite et échecs, à travers les exemples des unifications de l'Italie et de l'Allemagne.</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Alphonse de Lamartine en 1848.</li> <li>▪ George Sand, femme de lettres engagée en politique.</li> <li>▪ Louis-Napoléon Bonaparte, premier président de la République.</li> </ul>

### Chapitre 2. L'accélération des transformations économiques et sociales au Brésil

--	--

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer que la société brésilienne connaît des mutations profondes sous le règne de l'Empereur Dom Pedro II (1831-1889). On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la modernisation, les débuts de la diversification économique ;</li> <li>▪ le développement de la culture du café dans le Sudeste ;</li> <li>▪ la longue lutte pour l'abolition de l'esclavage ;</li> <li>▪ la guerre du Paraguay.</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le vicomte de Mauá, acteur de la modernisation brésilienne.</li> <li>- Proclamation de la loi Aurea en 1888</li> <li>- Du Paris haussmannien au Rio parisien.</li> </ul>

### Thème 3 : La IIIe République en France et la première république au Brésil avant 1914 : deux régimes politiques (15-17 heures)

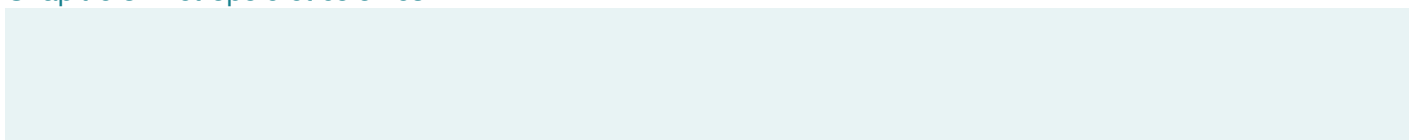
#### Chapitre 1. La mise en œuvre du projet républicain en France et au Brésil

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer la manière dont le régime républicain se met en place et s'enracine en France et au Brésil ainsi que les oppositions qu'il rencontre. On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1870-1875 : l'instauration de la République et de la démocratie parlementaire en France ;</li> <li>▪ l'affirmation des libertés fondamentales ;</li> <li>▪ le projet d'unification de la nation française autour des valeurs de 1789 et ses modalités de mise en œuvre (symboles, lois scolaires, etc.) ;</li> <li>▪ les oppositions qui s'expriment en France (courants révolutionnaires, refus de la politique laïque par l'Église catholique, structuration de l'antisémitisme autour de l'affaire Dreyfus, nationalisme, etc.) ;</li> <li>▪ le refus du droit de vote des femmes ;</li> <li>▪ la mise en place de la République fédérale, libérale et oligarchique au Brésil ;</li> <li>▪ le refus des réformes structurelles au Brésil.</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1871 - Louise Michel pendant la Commune de Paris.</li> <li>- L'influence des positivistes au Brésil (« Ordre et progrès »).</li> <li>- 1905 - La loi de séparation des Églises et de l'État en France : débats et mise en œuvre.</li> </ul>

#### Chapitre 2. Permanences et mutations des sociétés française et brésilienne jusqu'en 1914

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer les spécificités des sociétés française et brésilienne qui connaissent une révolution industrielle importante tout en demeurant majoritairement rurales. On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'industrialisation et les progrès techniques dans les deux pays ;</li> <li>▪ la question ouvrière et le mouvement ouvrier dans les deux pays ;</li> <li>▪ l'immigration et la place des étrangers en France ;</li> <li>▪ l'importance de l'immigration au Brésil ;</li> <li>▪ l'importance du monde rural et ses difficultés dans les deux pays ;</li> <li>▪ l'évolution de la place des femmes dans les deux pays ;</li> <li>▪ l'affirmation de São Paulo et sa région, son rôle moteur dans la croissance économique du Brésil.</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1891 - La fusillade de Fourmies du 1er mai.</li> <li>▪ São Paulo et l'immigration italienne.</li> <li>▪ Le Creusot et la famille Schneider.</li> </ul>

#### Chapitre 3. Métropole et colonies



Objectifs	<p>Ce chapitre vise à étudier la politique coloniale de la III<sup>e</sup> République, les raisons sur lesquelles elle s'est fondée, les causes invoquées par les républicains. Le contexte international de cette politique est également étudié, ainsi que ses effets dans les territoires colonisés.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'expansion coloniale française : les acteurs, les motivations et les territoires de la colonisation ;</li> <li>▪ les débats suscités par cette politique ;</li> <li>▪ les chocs entre puissances occasionnés par cette expansion ;</li> <li>▪ le cas particulier de l'Algérie (conquête de 1830 à 1847) organisée en départements français en 1848 ;</li> <li>▪ le fonctionnement des sociétés coloniales (affrontements, résistances, violences, négociations, contacts et échanges).</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1887 - Le code de l'indigénat algérien est généralisé à toutes les colonies françaises.</li> <li>- 1898 - Fachoda, le choc des impérialismes.</li> <li>- Saïgon, ville coloniale.</li> </ul>

#### Thème 4 : La Première Guerre mondiale : le « suicide de l'Europe » et la fin des empires européens (17-19 heures)

##### Chapitre 1. Un embrasement mondial et ses grandes étapes

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à présenter les phases et les formes de la guerre (terrestre, navale et aérienne).</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les motivations et les buts de guerre des belligérants ;</li> <li>▪ l'extension progressive du conflit et les grandes étapes de la guerre ;</li> <li>▪ l'échec de la guerre de mouvement et le passage à la guerre de position ;</li> <li>▪ l'implication des empires coloniaux britannique et français ;</li> <li>▪ l'entrée en guerre du Brésil en 1917 ;</li> <li>▪ la désintégration de l'empire russe.</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Août - septembre 1914 - Tannenberg et la Marne.</li> <li>- 1915 - L'offensive des Dardanelles.</li> <li>- 1916 - La bataille de la Somme.</li> <li>- Mars 1918 - La dernière offensive allemande.</li> </ul>

##### Chapitre 2. Les sociétés en guerre : des civils acteurs et victimes de la guerre

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à souligner l'implication des sociétés, des économies, des sciences et des techniques dans une guerre longue.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les dimensions économique, industrielle et scientifique de la guerre ;</li> <li>▪ les conséquences à court et long termes de la mobilisation des civils, notamment en ce qui concerne la place des femmes dans la société ;</li> <li>▪ le génocide des Arméniens, en articulant la situation des Arméniens depuis les massacres de 1894-1896 et l'évolution du conflit mondial.</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marie Curie dans la guerre.</li> <li>- 24 mai 1915 - La déclaration de la Triple Entente à propos des « crimes contre l'humanité et la civilisation » perpétrés contre les Arméniens de l'Empire ottoman.</li> <li>- Les grèves de l'année 1917.</li> </ul>

##### Chapitre 3. Sortir de la guerre : la tentative de construction d'un ordre des nations démocratiques

Objectifs	
Points de passage et d'ouverture	

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à étudier les différentes manières dont les belligérants sont sortis de la guerre et la difficile construction de la paix.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le bilan humain et matériel de la guerre ;</li> <li>▪ les principes formulés par le président Wilson et la fondation de la Société des Nations ;</li> <li>▪ les traités de paix et la fin des empires multinationaux européens ;</li> <li>▪ les enjeux de mémoire de la Grande Guerre ;</li> <li>▪ la prise de distance des intellectuels d'Amérique latine vis-à-vis du modèle européen et « le modernisme ».</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1919-1923 - Les traités de paix.</li> <li>- 1920 - Le soldat inconnu et les enjeux mémoriels.</li> <li>- 1922 - semaine de l'art moderne à São Paulo (le modernisme anthropophage d'Oswaldo de Andrade).</li> </ul>

## Géographie

### « Les dynamiques d'un monde en recomposition »

Sous l'effet des processus de transition - appréhendés en classe de seconde -, le monde contemporain connaît de profondes recompositions spatiales à toutes les échelles. Dans le cadre du programme de première, l'étude des dynamiques à l'œuvre fait ressortir la complexité de ces processus de réorganisation des espaces de vie et de production.

Ces recompositions peuvent être observées à travers le poids croissant des villes et des métropoles dans le fonctionnement des sociétés et l'organisation des territoires. La métropolisation, parfois associée à l'idée d'une certaine uniformisation des paysages urbains, renvoie toutefois à des réalités très diverses selon les contextes territoriaux. Elle contribue aussi à accentuer la concurrence entre les métropoles, ainsi que la diversité et les inégalités socio-spatiales en leur sein.

En lien avec la métropolisation, les espaces productifs se recomposent autour d'un nombre croissant d'acteurs aux profils variés. Ces recompositions s'inscrivent au sein de configurations spatiales multiples qui évoluent en fonction de l'organisation des réseaux de production (internationaux, régionaux ou locaux).

Les espaces productifs liés à l'agriculture sont traités plus spécifiquement dans le thème sur les espaces ruraux. La multifonctionnalité de ces derniers et leurs liens avec les espaces urbains s'accroissent, à des degrés divers selon les contextes, et contribuent au développement de conflits d'usages.

### Thème 1 : La métropolisation : un processus mondial différencié (17-19 heures)

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les villes à l'échelle mondiale : le poids croissant des métropoles.</li> <li>▪ Des métropoles inégales et en mutation.</li> </ul>	<p>Depuis 2007, la moitié de la population mondiale vit en ville ; cette part ne cesse de progresser. Cette urbanisation s'accompagne d'un processus de métropolisation : concentration des populations, des activités et des fonctions de commandement.</p> <p>En dépit de ce que l'on pourrait identifier comme des caractéristiques métropolitaines (quartier d'affaires, équipement culturel de premier plan, nœuds de transports et de communication majeur, institution de recherche et d'innovation, etc.), les métropoles sont très diverses. Elles sont inégalement attractives et n'exercent pas la même influence.</p> <p>À l'échelle locale, l'étalement urbain combiné à l'émergence de nouveaux centres fonctionnels (dans la ville-centre comme dans les périphéries) contribuent à recomposer les espaces intra-métropolitains. Cela se traduit également par une accentuation des contrastes et des inégalités au sein des métropoles.</p>

### Études de cas possibles :

- La métropolisation au Brésil : dynamiques et contrastes.
- Londres : une métropole de rang mondial.
- Mumbai : une métropole fragmentée.
- La mégalopole du Nord-Est des États-Unis (de Boston à Washington) : des synergies métropolitaines.

<p><b>Question spécifique sur le Brésil</b> Le Brésil : la métropolisation et ses effets.</p>	<p><b>Commentaire</b> La métropolisation renforce le poids des métropoles et des régions urbaines, qui débouche sur l'exacerbation des tensions socio-spatiales et des fractures. Le poids des villes petites et moyennes évolue rapidement, en grande partie lié au mouvement de déconcentration des métropoles vers l'intérieur.</p>
---	--

**Thème 2 : Une diversification des espaces et des acteurs de la production (17-19 heures)**

<p><b>Questions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les espaces de production dans le monde : une diversité croissante.</li> <li>■ Métropolisation, littoralisation des espaces productifs et accroissement des flux.</li> </ul>	<p><b>Commentaire</b> À l'échelle mondiale, les logiques et dynamiques des principaux espaces et acteurs de production de richesses (en n'omettant pas les services) se recomposent. Les espaces productifs majeurs sont divers et plus ou moins spécialisés. Ils sont de plus en plus nombreux, interconnectés et se concentrent surtout dans les métropoles et sur les littoraux. Les processus de production s'organisent en chaînes de valeur ajoutée à différentes échelles. Cela se traduit par des flux d'échanges matériels et immatériels toujours plus importants. Les chaînes et les réseaux de production sont, dans une large mesure, organisés par les entreprises internationales, mais l'implantation des unités productives dépend également d'autres acteurs - notamment publics -, des savoir-faire, des coûts de main d'œuvre ou encore des atouts des différents territoires. Ceux-ci sont de plus en plus mis en concurrence. Parallèlement, l'économie numérique élargit la diversité des espaces et des acteurs de la production.</p>
---	---

**Études de cas possibles :**

- Les espaces de l'industrie automobile au Brésil : une production en réseau.
- Singapour : l'articulation de la finance, de la production et des flux.
- Les investissements chinois en Afrique : la recomposition des acteurs et espaces de la production aux échelles régionale et mondiale.
- La Silicon Valley : un espace productif intégré de l'échelle locale à l'échelle mondiale.

<p><b>Question spécifique sur la France</b> La France : les systèmes productifs entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale.</p>	<p><b>Commentaire</b> L'étude des systèmes productifs français (outre-mer inclus) permet de mettre en avant les lieux et acteurs de la production à l'échelle nationale, tout en soulignant l'articulation entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale.</p>
--	---

**Thème 3 : Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ? (17-19 heures)**

<p><b>Questions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ La fragmentation des espaces ruraux.</li> <li>■ Affirmation des fonctions non agricoles et conflits d'usages.</li> </ul>	<p><b>Commentaire</b> Les recompositions des espaces ruraux dans le monde sont marquées par le paradoxe de liens de plus en plus étroits avec les espaces urbains et l'affirmation de spécificités rurales (paysagères, économiques, voire socio-culturelles), impliquant des dynamiques contrastées de valorisation, de mise à l'écart ou de protection de la nature et du patrimoine. Globalement, la part des agriculteurs diminue au sein des populations rurales. Toutefois, l'agriculture reste structurante pour certains espaces ruraux, avec des débouchés de plus en plus variés, alimentaires et non alimentaires. À l'échelle mondiale, la multifonctionnalité des espaces ruraux s'affirme de manière inégale par l'importance croissante, en plus de la fonction agricole, de fonctions résidentielle, industrielle, environnementale ou touristique, contribuant tout à la fois à diversifier et à fragiliser ces espaces. Cette multifonctionnalité et cette fragmentation expliquent en partie la conflictualité accrue dans ces espaces autour d'enjeux divers, notamment fonciers : accaparement des terres, conflits d'usage, etc. Elles posent la question de leur dépendance aux espaces urbains.</p>
---	---

Études de cas possibles :

- Mutations agricoles et recomposition des espaces ruraux au Brésil
- Les transformations paysagères des espaces ruraux d'une région française (métropolitaine ou ultramarine).
- Mutations agricoles et recomposition des espaces ruraux en Inde.
- Les espaces ruraux canadiens : une multifonctionnalité marquée.

Question spécifique sur la France

La France : des espaces ruraux multifonctionnels, entre initiatives locales et politiques européennes.

Commentaire

En France, les espaces ruraux se transforment :

- mutation des systèmes agricoles et diversification des fonctions productives,
- pression urbaine croissante et liens accrus avec les espaces urbains,
- entre vieillissement et renouveau des populations rurales, diversification des dynamiques démographiques et résidentielles.

Ces mutations s'accompagnent d'enjeux d'aménagement et de développement rural : valorisation et soutien de l'agriculture, équipement numérique, télétravail, protection de l'environnement, maintien et organisation ou réorganisation des services publics, etc.

Ces enjeux mobilisent des acteurs à différentes échelles, du développement local aux politiques nationales et européennes de développement rural.

Thème 4 conclusif : La Chine : des recompositions spatiales multiples (9-11 heures)

Questions

- Développement et inégalités.
- Des ressources et des environnements sous pression.
- Recompositions spatiales : urbanisation, littoralisation, mutations des espaces ruraux.

Commentaire

La Chine est un pays où les évolutions démographiques et les transitions (urbaine, environnementale ou énergétique, etc.) engendrent de nombreux paradoxes et suscitent des recompositions spatiales spectaculaires.

Les évolutions démographiques, les migrations des campagnes vers les villes, la surexploitation des ressources, la pollution, l'ouverture et l'insertion de plus en plus forte dans la mondialisation accentuent les contrastes territoriaux.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Édouard Geffray



## Enseignements primaire et secondaire

## Sections internationales brésiliennes

## Adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale générale

NOR : MENE2026129N

note de service du 30-9-2020

MENJS - DGESCO - C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'histoire-géographie des sections internationales brésiliennes

Références : arrêté du 19-5-2020 (JO du 29-5-2020 et BOEN du 4-6-2020)

Dans le cadre des programmes arrêtés le 19 juillet 2019, et en application de l'arrêté du 19 mai 2020 sur le programme d'enseignement d'histoire-géographie conduisant au baccalauréat général option internationale, paru au BOEN du 4 juin 2020, cette note de service présente l'adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale générale pour les sections brésiliennes. Cette adaptation s'appuie également sur le préambule du programme national, dont la lecture est nécessaire pour mettre en œuvre le programme.

## Histoire

## « Les relations entre les puissances et l'opposition des modèles politiques, des années 1930 à nos jours »

Ce programme vise à montrer comment le monde a été profondément remodelé en moins d'un siècle par les relations entre les puissances et l'affrontement des modèles politiques.

Dans l'entre-deux-guerres, la montée des totalitarismes déstabilise les démocraties ; puis le déchaînement de violence de la Seconde Guerre mondiale aboutit à l'équilibre conflictuel d'un monde devenu bipolaire, alors même qu'éclatent et disparaissent les empires coloniaux. La guerre froide met face à face deux modèles politiques et deux grandes puissances qui, tout en évitant l'affrontement direct, suscitent ou entretiennent de nombreux conflits armés régionaux. Parallèlement, les sociétés occidentales connaissent de profonds bouleversements : mise en place d'États-providence, entrée dans la société de consommation, etc. Dans l'Europe occidentale, la construction européenne consolide la paix et œuvre à l'ouverture réciproque des économies européennes. Les années 1970-1980 voient naître de multiples dynamiques, économiques, sociales, culturelles et géopolitiques, qui aboutissent, en dernier ressort, à l'effondrement du bloc soviétique et à la fin du monde bipolaire. Depuis les années 1990, conflits et coopérations se développent et s'entrecroisent aux échelles mondiale, européenne et nationale, posant dans de nouveaux domaines la question récurrente des tensions entre intérêts particuliers et intérêt général.

## Thème 1 - Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (15-17 heures)

## Chapitre 1. L'impact de la crise de 1929 : déséquilibres économiques et sociaux

Objectifs	Ce chapitre vise à montrer l'impact de la crise économique mondiale sur les sociétés et les équilibres politiques, à court, moyen et long terme. On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ les causes de la crise ;</li><li>▪ le passage d'une crise américaine à une crise mondiale ;</li><li>▪ l'émergence d'un chômage de masse.</li></ul>
Points de passage et d'ouverture	- Les conséquences de la crise de 1929 au Brésil, notamment le passage du café à l'industrialisation à São Paulo. - 1933 : un nouveau président des États-Unis, F. D. Roosevelt, pour une nouvelle politique économique, le New Deal. - Juin 1936 : les accords Matignon.

## Chapitre 2. Les régimes totalitaires et le régime autoritaire de l'Estado Novo brésilien



Objectifs	<p>Ce chapitre vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires d'une part (idéologie, formes et degrés d'adhésion, usage de la violence et de la terreur) et leurs conséquences sur l'ordre européen, et d'autre part le régime autoritaire de l'<i>Estado Novo</i> brésilien.</p> <p>On peut mettre en avant les caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ du régime soviétique ;</li> <li>▪ du national-socialisme allemand ;</li> <li>▪ de la voie autoritaire au Brésil et de l'<i>Estado Novo</i>.</li> </ul>
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1937-1938 : la Grande Terreur en URSS.</li> <li>- 9-10 novembre 1938 : la nuit de Cristal.</li> <li>- Getúlio Vargas.</li> </ul>

### Chapitre 3. La Seconde Guerre mondiale

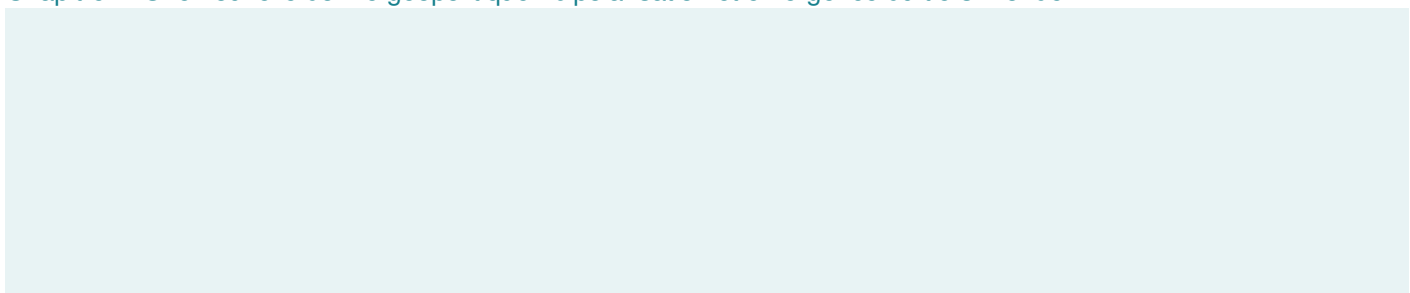
Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer l'étendue et la violence du conflit mondial, à montrer le processus menant au génocide des Juifs d'Europe, et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un conflit mondial : protagonistes, phases de la guerre et théâtres d'opération ;</li> <li>▪ crimes de guerre, violences et crimes de masse, Shoah, génocide des Tsiganes ;</li> <li>▪ la France dans la guerre : occupation, collaboration, régime de Vichy, Résistance ;</li> <li>▪ l'engagement du Brésil dans la guerre aux côtés des Alliés.</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Juin 1940 en France : continuer ou arrêter la guerre ;</li> <li>- de Gaulle et la France libre ;</li> <li>- le front de l'est et la guerre d'anéantissement ;</li> <li>- juin 1944 : le débarquement en Normandie et l'opération Bagration</li> <li>- 6 et 9 août 1945 : les bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki.</li> </ul>

## Thème 2 - La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (14-16 heures)

### Chapitre 1. La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à mettre en parallèle la volonté de création d'un nouvel ordre international et les tensions qui surviennent très tôt entre les deux nouvelles superpuissances (États-Unis et URSS).</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le bilan matériel, humain et moral du conflit ;</li> <li>▪ les bases de l'État-providence ;</li> <li>▪ les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo, accords de Bretton Woods) ;</li> <li>▪ les nouvelles tensions : début de l'affrontement des deux superpuissances et conflits au Proche-Orient.</li> </ul>
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 mars 1944 : le programme du CNR ;</li> <li>- 1948 : naissance de l'État d'Israël ;</li> <li>- 25 février 1948 : le « coup de Prague ».</li> </ul>

### Chapitre 2. Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-monde



Objectifs	<p>Ce chapitre montre comment la bipolarisation issue de la Guerre froide interfère avec la décolonisation et conduit à l'émergence de nouveaux acteurs.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les modèles des deux superpuissances et la bipolarisation ;</li> <li>▪ les nouveaux États : des indépendances à leur affirmation sur la scène internationale ;</li> <li>▪ le Brésil et la bipolarisation (action des États-Unis pour éviter la contagion cubaine, école brésilienne de géopolitique) ;</li> <li>▪ la Chine de Mao : l'affirmation d'un nouvel acteur international ;</li> <li>▪ les conflits du Proche et du Moyen-Orient.</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1962 : la crise des missiles de Cuba ;</li> <li>- les guerres d'Indochine et du Vietnam ;</li> <li>- le coup d'État de 1964.</li> </ul>

### Chapitre 3. La France et le Brésil : une nouvelle place dans le monde

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer comment la France de l'après-guerre s'engage dans la construction européenne, comment elle cesse d'être une puissance coloniale et retrouve un rôle international, comment elle réforme ses institutions et ouvre davantage son économie, et comment le Brésil se transforme des années 1950 aux années 1970, entre modernisation et dictature.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la crise algérienne de la République française et la naissance d'un nouveau régime ;</li> <li>▪ les débuts de la Ve République : un projet liant volonté d'indépendance nationale et modernisation du pays ;</li> <li>▪ la croissance économique brésilienne du temps du « miracle économique » et les transformations du pays ;</li> <li>▪ la « modernisation conservatrice » de Kubitschek ;</li> <li>▪ la dictature militaire.</li> </ul>
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la guerre d'Algérie ;</li> <li>- la constitution de 1958 ;</li> <li>- 1960 : l'inauguration de Brasília.</li> </ul>

## Thème 3 - Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 (15-17 heures)

### Chapitre 1. La modification des grands équilibres économiques et politiques mondiaux

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer les conséquences sociales, économiques et géopolitiques des chocs pétroliers (1973 et 1979), dans le cadre d'une crise économique occidentale qui caractérise la période, mais aussi ses profondes évolutions politiques : la démocratie trouve une nouvelle vigueur, de la chute des régimes autoritaires d'Europe méridionale (Grèce, Portugal et Espagne) à l'effondrement du bloc soviétique, tandis que la révolution iranienne marque l'émergence de l'islamisme sur la scène politique et internationale.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les chocs pétroliers : la crise économique occidentale et la nouvelle donne économique internationale ;</li> <li>▪ libéralisation et dérégulation ;</li> <li>▪ la révolution islamique d'Iran et le rejet du modèle occidental ;</li> <li>▪ la démocratisation de l'Europe méridionale et les élargissements de la CEE ;</li> <li>▪ l'effondrement du bloc soviétique et de l'URSS.</li> </ul>
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ronald Reagan et Deng Xiaoping : deux acteurs majeurs d'un nouveau capitalisme ;</li> <li>- l'année 1989 dans le monde</li> </ul>

### Chapitre 2. Un tournant social, politique et culturel, la France et le Brésil dans les années 1970-1980

Objectifs	<p>Ce chapitre souligne les mutations sociales et culturelles des sociétés française et brésilienne pendant une période marquée par de nombreuses réformes et l'émergence de nouvelles questions politiques.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'alternance politique en France avec l'élection de François Mitterrand ;</li> <li>▪ une société française en mutation : évolution de la place et des droits des femmes, place des jeunes et démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur, immigration et intégration ;</li> <li>▪ la crise économique et la transition politique au Brésil (1974-1985) ;</li> <li>▪ les nouveaux mouvements sociaux au Brésil (Mouvement des Sans Terres, syndicats, Parti des Travailleurs), le rôle de l'Église catholique, etc.</li> </ul>
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1975 : la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse en France : un tournant dans l'évolution des droits des femmes ;</li> <li>- 1981 : abolition de la peine de mort en France ;</li> <li>- l'exil en France des artistes et des intellectuels brésiliens sous la dictature ;</li> <li>- Dom Helder Camara ou une figure d'un mouvement social.</li> </ul>

#### Thème 4 - Le monde, l'Europe, la France et le Brésil depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (12-14 heures)

Ce dernier thème donne des perspectives sur les évolutions en cours, aux échelles mondiale, européenne et nationale.

##### Chapitre 1. Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à éclairer les tensions d'un monde devenu progressivement multipolaire en analysant le jeu et la hiérarchie des puissances. Seront mises au jour les formes et l'étendue des conflits ainsi que les conditions et les enjeux de la coopération internationale.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les nouvelles formes de conflits : terrorisme, conflits asymétriques et renouvellement de l'affrontement des puissances ;</li> <li>▪ les crimes de masse et les génocides (guerres en ex-Yougoslavie, génocide des Tutsi) ;</li> <li>▪ l'effort pour mettre en place une gouvernance mondiale face aux défis contemporains (justice internationale, réfugiés, environnement).</li> </ul>
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la fin de l'Apartheid en Afrique du Sud ;</li> <li>- le 11 septembre 2001.</li> </ul>

##### Chapitre 2. La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à contextualiser les évolutions, les avancées et les crises de la construction européenne.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le passage de la CEE à l'Union européenne : évolution du projet européen et élargissements successifs ;</li> <li>▪ Europe des États, Europe des citoyens : référendums et traités (Maastricht, traité constitutionnel de 2005, traité de Lisbonne, etc.).</li> </ul>
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- le tunnel sous la Manche ;</li> <li>- l'euro : genèse, mise en place et débats.</li> </ul>

##### Chapitre 3. Les Républiques française et brésilienne

Objectifs	
Point de passage et d'ouverture	

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer les évolutions constitutionnelles et juridiques de la République française, qui réaffirme des principes fondamentaux tout en s'efforçant de s'adapter à des évolutions de la société, ainsi que les évolutions de la République brésilienne, entre émergence et instabilité.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la Ve République : un régime stable qui connaît de nombreuses réformes institutionnelles ;</li> <li>▪ la réaffirmation du principe de laïcité en France (2004) ;</li> <li>▪ les combats pour l'égalité ainsi que l'évolution de la Constitution et du Code civil en France en faveur de nouveaux droits (parité, PACS, évolution du mariage, etc.) ;</li> <li>▪ l'instabilité politique et économique et la corruption au Brésil ;</li> <li>▪ l'émergence d'une classe moyenne au Brésil ;</li> <li>▪ l'essor des protestants pentecôtistes (<i>evangélicos</i>) au Brésil.</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lula, du syndicaliste ouvrier à l'homme politique et ses réformes sociales ;</li> <li>- l'organisation de la coupe du monde de football 2014 et des Jeux olympiques de 2016, entre affirmation de puissance et contestations sociales.</li> </ul>

## Géographie

### « Les territoires dans la mondialisation : entre intégrations et rivalités »

La mondialisation est envisagée comme une intensification des liens et une hiérarchisation croissante des territoires à l'échelle mondiale. Après avoir abordé les principales composantes et dynamiques spatiales du monde contemporain en classes de seconde et de première, il s'agit, en classe terminale, d'étudier les conséquences, sur les territoires, du processus de mondialisation - entre intégrations et rivalités - et d'analyser le jeu des acteurs, cadre où s'opère la fragilisation ou l'affirmation des puissances.

Un intérêt accru est porté aux espaces stratégiques que sont les mers et les océans, ainsi qu'aux rapports de force marqués par des concurrences et des coopérations territoriales qui aboutissent à la recherche de gouvernances supranationales. Dans ce cadre, l'étude de l'Union européenne (UE) invite à interroger, d'une part, le fonctionnement, les atouts et les fragilités d'une organisation supranationale très intégrée et, d'autre part, son positionnement sur l'échiquier géopolitique mondial. L'étude de la France et de ses régions, dans le cadre de l'Union européenne et dans le contexte de la mondialisation, vise à mobiliser les connaissances, capacités et méthodes acquises au lycée, pour analyser les enjeux et les effets des politiques d'aménagement des territoires.

### Thème 1 - Mers et océans : au cœur de la mondialisation (16-18 heures)

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mers et océans : vecteurs essentiels de la mondialisation.</li> <li>▪ Mers et océans : entre appropriation, protection et liberté de circulation.</li> </ul>	<p>La maritimisation des économies et l'ouverture des échanges internationaux confèrent aux mers et aux océans un rôle fondamental tant pour la fourniture de ressources (halieutiques, énergétiques, biochimiques, etc.) que pour la circulation des hommes et les échanges matériels ou immatériels. L'importance des routes et les itinéraires diffèrent selon la nature des flux (de matières premières, de produits intermédiaires, industriels, d'informations, etc.). Mais les territoires sont inégalement intégrés dans la mondialisation.</p> <p>Les routes maritimes et les câbles sous-marins, tout comme les ports et les zones d'exploitation, restent concentrés sur quelques axes principaux. D'importants bouleversements s'opèrent, ce qui accroît les enjeux géostratégiques et les rivalités de puissance, notamment autour des canaux et des détroits internationaux. La mise en valeur et l'utilisation des mers et des océans relèvent d'une logique ambivalente, entre liberté de circulation et volonté d'appropriation, de valorisation et de protection. La délimitation des zones économiques exclusives (ZEE) est aujourd'hui la principale cause de tensions entre les États en raison des ressources présentes dans ces zones et de la volonté de ces États de les exploiter.</p>

### Études de cas possibles

- Le golfe Arabo-Persique : un espace au cœur des enjeux contemporains.
- La mer de Chine méridionale : concurrences territoriales, enjeux économiques et liberté de circulation.
- L'océan Indien : rivalités régionales et coopérations internationales.
- Le détroit de Malacca : un point de passage majeur et stratégique.
- « L'Amazonie bleue » : entre fragilités et convoitises, ou comment le Brésil découvre qu'il doit protéger ses eaux territoriales.

#### Question spécifique sur la France

La France : une puissance maritime ?

#### Commentaire

La France (métropolitaine et ultramarine), du fait de ses départements et territoires d'outre-mer, contrôle la deuxième zone économique exclusive (ZEE) mondiale et s'affirme encore comme une puissance maritime malgré la perte de compétitivité de ses ports. Les mers et océans demeurent, pour la France, des enjeux à la fois économiques, environnementaux et géostratégiques.

### Thème 2 - Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (16-18 heures)

#### Questions

- Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation.
- Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale.

#### Commentaire

La mondialisation contemporaine conduit à l'affirmation ou à la réaffirmation de puissances et à l'émergence de nouveaux acteurs. Les territoires, quelle que soit l'échelle considérée (États, régions infra- et supra-étatiques, métropoles, etc.) ont inégalement accès à la mondialisation.

La distance est encore un facteur contraignant, d'autant plus que des protections et des barrières sont mises en place, limitant les échanges internationaux. La hiérarchie des centres de décision mondiaux est en constante évolution. Parmi les plus grands centres financiers, cinq sont aujourd'hui en Asie, trois en Europe (Londres, Zurich et Francfort) et deux en Amérique du Nord.

Concernant les inégalités territoriales, l'Union européenne a permis un rattrapage considérable du sud de l'Europe par rapport au nord. Les disparités inter-régionales se réduisent toutefois plus lentement. Dans le reste du monde, de nombreux accords régionaux économiques se sont réalisés (ASEAN, Alena, Mercosur), mais certains sont peu porteurs de développement.

### Études de cas possibles

- Les îles de la Caraïbe et des Antilles : entre intégration régionale et ouverture mondiale.
- La Russie, un pays dans la mondialisation : inégale intégration des territoires, tensions et coopérations internationales.
- Les corridors de développement en Amérique latine : un outil d'intégration et de désenclavement.
- L'Asie du Sud-Est : inégalités d'intégration et enjeux de coopération.

#### Question spécifique sur le Brésil

Le Brésil : un rayonnement international différencié et une inégale attractivité dans la mondialisation.

#### Commentaire

Le Brésil est une puissance émergente qui revendique un rôle international : géopolitique, diplomatique, économique par sa présence dans les institutions internationales. Son territoire attire des filiales d'entreprises étrangères et accueille de grands sommets et de grands événements sportifs, aux retombées nationales et mondiales. Son influence culturelle, à travers la lusophonie, est réelle. Mais ce rôle revendiqué demeure fragile et son influence demeure surtout marquée dans l'ensemble régional de l'Amérique du Sud, notamment au sein du Mercosul.

### Thème 3 - L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (16-18 heures)

<p><b>Questions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des politiques européennes entre compétitivité et cohésion des territoires.</li> <li>▪ L'Union européenne, un espace plus ou moins ouvert sur le monde.</li> </ul>	<p><b>Commentaire</b></p> <p>L'Union européenne présente une grande diversité de territoires, tout en étant l'organisation régionale au degré d'intégration le plus marqué au monde. L'UE est le premier pôle commercial mondial. Elle est cependant exposée à des défis et tensions externes et internes (difficulté à établir une politique commune en matière de défense, d'immigration, de fiscalité, etc.), ce qui limite son affirmation comme puissance sur la scène mondiale.</p> <p>Les politiques européennes de cohésion économique, sociale et territoriale visent deux objectifs : d'une part la réduction des inégalités territoriales, d'autre part la valorisation des atouts des territoires des États membres pour faire face à la concurrence mondiale.</p> <p>Les relations entre l'UE et le Brésil montreront les liens de coopération, de concurrence et de défiance.</p>
---	---

**Études de cas possibles**

- L'Allemagne : une puissance européenne aux territoires inégalement intégrés dans la mondialisation.
- Les transports dans l'Union européenne : un outil d'ouverture, de cohésion et de compétitivité.
- La politique agricole commune (PAC) : les effets territoriaux d'une politique européenne.
- L'intégration de l'Europe, modèle pour l'intégration de l'Amérique du Sud ?
- Kourou en Guyane.

<p><b>Question spécifique sur la France</b></p> <p>La France : les dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers.</p>	<p><b>Commentaire</b></p> <p>Les territoires transfrontaliers se caractérisent par des échanges et des mobilités de part et d'autre de la frontière. L'Union européenne encourage les coopérations transfrontalières, en assurant notamment la libre circulation et en instituant un cadre réglementaire. Elle finance des projets et des équipements transfrontaliers par des programmes spécifiques. Les territoires transfrontaliers ont cependant des dynamiques différenciées.</p> <p>On portera une attention particulière à la coopération transfrontalière franco-brésilienne sur l'Oyapock.</p>
---	--

**Thème conclusif - La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (8-10 heures)**

<p><b>Questions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les lignes de force du territoire français.</li> <li>▪ Des recompositions territoriales à toutes les échelles, entre attractivité, concurrence et inégalités.</li> </ul>	<p><b>Commentaire</b></p> <p>L'étude de la France et de ses régions vise à interroger le rôle des acteurs, à différentes échelles, dans l'intégration européenne et mondiale, et les effets territoriaux différenciés de cette intégration.</p> <p>L'étude de la région du lycée permet de mobiliser les connaissances acquises sur la France pour les appliquer à une autre échelle d'analyse. Il s'agit d'envisager avec les élèves les territoires de proximité et les divers aspects de leur attractivité. Cette approche leur fournit des clés de lecture pour comprendre leur territoire de proximité.</p>
---	--

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Édouard Geffray



## Enseignements primaire et secondaire

## Sections internationales suédoises

## Adaptation du programme d'histoire-géographie de première générale

NOR : MENE2026111N

note de service du 30-9-2020

MENJS - DGESCO - C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'histoire-géographie des sections internationales suédoises

Références : arrêté du 19-5-2020 (JO du 29-05-2020 et BOEN du 4-6-2020)

Dans le cadre des programmes arrêtés le 17 janvier 2019, et en application de l'arrêté du 19 mai 2020 sur le programme d'enseignement d'histoire-géographie conduisant au baccalauréat général option internationale, paru au BOEN du 4 juin 2020, cette note de service présente l'adaptation du programme d'histoire-géographie de première générale pour les sections suédoises. Cette adaptation s'appuie également sur le préambule du programme national, dont la lecture est nécessaire pour mettre en œuvre le programme.

## Histoire

## « Nations, empires, nationalités (de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale) »

Ce programme suit le fil directeur de l'évolution politique et sociale de la France et de l'Europe durant le long XIXe siècle qui s'étend de 1789 à la Première Guerre mondiale. Avec la Révolution française surgit une nouvelle conception de la nation reposant sur la citoyenneté, tandis que la France s'engage dans la longue recherche d'un régime politique stable. Après les guerres révolutionnaires et napoléoniennes, le Congrès de Vienne ne peut empêcher le principe des nationalités de se diffuser en Europe jusqu'aux révolutions de 1848. Dans une société européenne qui connaît toutes les tensions de la modernisation, s'affirment de nouveaux États-nations aux côtés des empires déstabilisés par le mouvement des nationalités. La Troisième République offre une stabilisation politique à une France qui étend son empire colonial. La guerre de 1914-1918 entraîne l'effondrement des empires européens et débouche sur une tentative de réorganiser l'Europe selon le principe des nationalité.

## Thème 1 : L'Europe face aux révolutions (14-16 heures)

## Chapitre 1. La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer l'ampleur de la rupture révolutionnaire avec « l'Ancien Régime » et les tentatives de reconstruction d'un ordre politique stable.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>■ la formulation des grands principes de la modernité politique synthétisés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ;</li><li>■ la volonté d'unir la nation, désormais souveraine, autour de ces principes ;</li><li>■ les conflits et débats qui caractérisent la période ; l'affirmation de la souveraineté nationale, la mise en cause de la souveraineté royale, les journées révolutionnaires, la Révolution et l'Église, la France, la guerre et l'Europe, la Terreur, les représentants de la nation et les sans-culottes ;</li><li>■ l'établissement par Napoléon Bonaparte d'un ordre politique autoritaire qui conserve néanmoins certains principes de la Révolution ;</li><li>■ la diffusion de ces principes en Europe : la crise de 1792 et la Constitution de 1809 en Suède ;</li><li>■ la fragilité de l'empire napoléonien qui se heurte à la résistance des monarchies et des empires européens ainsi qu'à l'émergence des sentiments nationaux, le rôle de la Suède dans les guerres napoléoniennes ;</li><li>■ de la nation en armes à la Grande Armée.</li></ul>
-----------	--



Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Décembre 1792 - janvier 1793 - Procès et mort de Louis XVI.</li> <li>- 1804 - Le <i>Code civil</i> permet l'égalité devant la loi et connaît un rayonnement européen.</li> <li>- La guerre de 1808-1809 et la cession de la Finlande à la Russie.</li> </ul>
----------------------------------	---

## Chapitre 2. L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848)

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer la volonté de clore la Révolution, dont témoigne la restauration de l'ordre monarchique européen, ainsi que la fragilité de l'œuvre du congrès de Vienne.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les deux expériences de monarchie constitutionnelle en France (la charte de 1814 ; la charte révisée de 1830) ;</li> <li>▪ le projet de construire une paix durable par un renouvellement des règles de la diplomatie ;</li> <li>▪ l'essor du mouvement des nationalités qui remet en cause l'ordre du congrès de Vienne, le développement du scandinavisme ;</li> <li>▪ la circulation des hommes et des idées politiques sous forme d'écrits, de discours, d'associations parfois secrètes (« Jeune-Italie » de G. Mazzini, etc.) ;</li> <li>▪ le règne de Bernadotte-Charles XIV, entre conservatisme et volonté de modernisation ;</li> <li>▪ les deux poussées révolutionnaires de 1830 et 1848 en France et en Europe.</li> </ul>
-----------	---

Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1814 - la paix de Kiel et l'union avec la Norvège.</li> <li>- 1815 - Metternich et le congrès de Vienne.</li> <li>- 1830 - Les Trois Glorieuses.</li> </ul>
----------------------------------	--

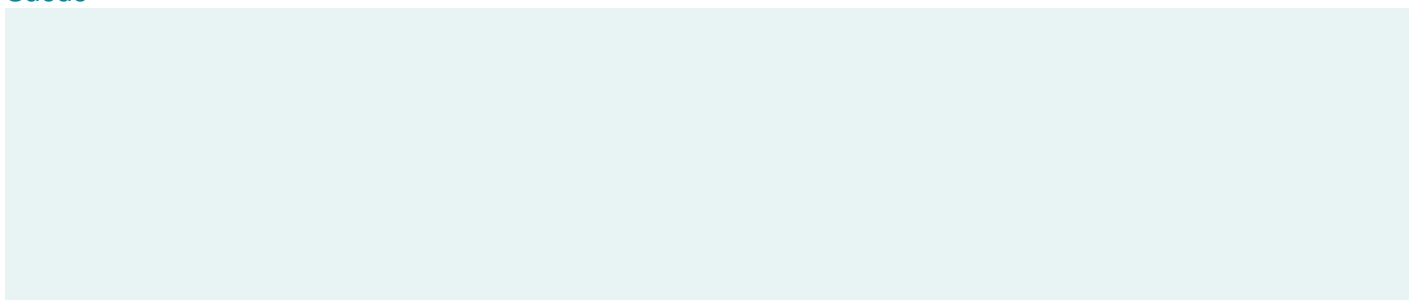
## Thème 2 : La France et la Suède dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) (14-16 heures)

### Chapitre 1. La difficile entrée dans l'âge démocratique, la Deuxième République et le Second Empire, les évolutions de la monarchie suédoise

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer que l'instauration du suffrage universel masculin en 1848 ne suffit pas à trancher la question du régime politique ouverte depuis 1789. Il vise à montrer également les évolutions de la monarchie suédoise.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les idéaux démocratiques hérités de la Révolution française qui permettent en 1848 des affirmations fondamentales et fondatrices (suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage, etc.) ;</li> <li>▪ l'échec du projet républicain en raison des tensions qui s'expriment (entre conservateurs et républicains, villes et campagnes, bourgeois et ouvriers) ;</li> <li>▪ les traits caractéristiques du Second Empire, régime autoritaire qui s'appuie sur le suffrage universel masculin, le renforcement de l'État, la prospérité économique et qui entend mener une politique de grandeur nationale ;</li> <li>▪ les oppositions rencontrées par le Second Empire et la répression qu'il exerce (proscriptions de Victor Hugo, Edgar Quinet, etc.) ;</li> <li>▪ le règne de Charles XV : réformes et élection du parlement suédois au suffrage censitaire.</li> </ul>
-----------	--

Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alphonse de Lamartine en 1848.</li> <li>- George Sand, femme de lettres engagée en politique.</li> <li>- Louis-Napoléon Bonaparte, premier président de la République.</li> </ul>
----------------------------------	--

### Chapitre 2. L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France et en Suède



Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer que les sociétés française et suédoise connaissent des mutations profondes liées à l'industrialisation et à l'urbanisation.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les transformations des modes de production dans les deux pays (mécanisation, essor du salariat, etc.) et la modernisation encouragée par le Second Empire ;</li> <li>▪ l'importance du monde rural et les débuts de l'exode rural, l'émigration suédoise ;</li> <li>▪ l'importance politique de la question sociale dans les deux pays.</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paris haussmannien : la transformation d'une ville.</li> <li>- Les frères Pereire, acteurs de la modernisation économique.</li> <li>- 25 mai 1864 - Le droit de grève répond à l'une des attentes du mouvement ouvrier.</li> </ul>

### Chapitre 3. La France et la construction de nouveaux États par la guerre et la diplomatie

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer le rôle de la France lors de la construction des unités italienne et allemande. Cette politique d'unification est menée par des régimes monarchiques qui s'appuient sur le mouvement des nationalités, la guerre et la diplomatie.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la participation du Second Empire à la marche vers l'unité italienne ;</li> <li>▪ la guerre de 1870 qui entraîne la chute du Second Empire et permet l'unité allemande.</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le rattachement de Nice et de la Savoie à la France.</li> <li>- 1871 - Bismarck et la proclamation du Reich.</li> </ul>

### Thème 3 : La France et la Suède avant 1914 (14-16 heures)

#### Chapitre 1. La mise en œuvre du projet républicain en France et la fin de la Suède-Norvège

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer la manière dont le régime républicain se met en place et s'enracine ainsi que les oppositions qu'il rencontre.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1870-1875 : l'instauration de la République et de la démocratie parlementaire en France ;</li> <li>▪ l'affirmation des libertés fondamentales ;</li> <li>▪ le projet d'unification de la nation française autour des valeurs de 1789 et ses modalités de mise en œuvre (symboles, lois scolaires, etc.) ;</li> <li>▪ les oppositions qui s'expriment en France (courants révolutionnaires, refus de la politique laïque par l'Église catholique, structuration de l'antisémitisme autour de l'affaire Dreyfus, nationalisme, etc.) ;</li> <li>▪ le refus du droit de vote des femmes ;</li> <li>▪ les évolutions politiques et les tensions entre le roi et le parlement en Suède ;</li> <li>▪ la fin de l'union avec la Norvège.</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1871 - Louise Michel pendant la Commune de Paris.</li> <li>- 1905 - La loi de séparation des Églises et de l'État en France : débats et mise en œuvre.</li> <li>- 1914 - la crise Borggårdskrisen.</li> </ul>

#### Chapitre 2. Permanences et mutations des sociétés française et suédoise jusqu'en 1914

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer les spécificités des sociétés française et suédoise qui connaissent une révolution industrielle importante tout en demeurant majoritairement rurales.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'industrialisation et les progrès techniques dans les deux pays ;</li> <li>▪ la question ouvrière et le mouvement ouvrier dans les deux pays ;</li> <li>▪ l'immigration et la place des étrangers en France, la poursuite de l'émigration en Suède ;</li> <li>▪ l'importance du monde rural et ses difficultés dans les deux pays ;</li> <li>▪ l'évolution de la place des femmes dans les deux pays.</li> </ul>
-----------	---

Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1891 - La fusillade de Fourmies du 1er mai.</li> <li>- Alfred Nobel et sa fondation.</li> <li>- Le Creusot et la famille Schneider.</li> </ul>
----------------------------------	---

### Chapitre 3. Métropole et colonies

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à étudier la politique coloniale de la IIIe République, les raisons sur lesquelles elle s'est fondée, les causes invoquées par les républicains. Le contexte international de cette politique est également étudié, ainsi que ses effets dans les territoires colonisés.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'expansion coloniale française : les acteurs, les motivations et les territoires de la colonisation ;</li> <li>▪ les débats suscités par cette politique ;</li> <li>▪ les chocs entre puissances occasionnés par cette expansion ;</li> <li>▪ le cas particulier de l'Algérie (conquête de 1830 à 1847) organisée en départements français en 1848 ;</li> <li>▪ le fonctionnement des sociétés coloniales (affrontements, résistances, violences, négociations, contacts et échanges).</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1887 - Le Code de l'indigénat algérien est généralisé à toutes les colonies françaises.</li> <li>- 1898 - Fachoda, le choc des impérialismes.</li> <li>- Saïgon, ville coloniale.</li> </ul>

### Thème 4 : La Première Guerre mondiale : le « suicide de l'Europe » et la fin des empires européens (18-20 heures)

#### Chapitre 1. Un embrasement mondial et ses grandes étapes

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à présenter les phases et les formes de la guerre (terrestre, navale et aérienne).</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les motivations et les buts de guerre des belligérants ;</li> <li>▪ l'extension progressive du conflit et les grandes étapes de la guerre ;</li> <li>▪ l'échec de la guerre de mouvement et le passage à la guerre de position ;</li> <li>▪ l'implication des empires coloniaux britannique et français ;</li> <li>▪ La neutralité suédoise pendant la guerre, entre crainte de la Russie et méfiance envers l'Allemagne ;</li> <li>▪ la désintégration de l'empire russe.</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Août - septembre 1914 - Tannenberg et la Marne.</li> <li>- 1915 - L'offensive des Dardanelles.</li> <li>- 1916 - La bataille de la Somme.</li> <li>- Septembre 1917 - l'affaire Luxburg.</li> </ul>

#### Chapitre 2. Les sociétés en guerre : des civils acteurs et victimes de la guerre

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à souligner l'implication des sociétés, des économies, des sciences et des techniques dans une guerre longue.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les dimensions économique, industrielle et scientifique de la guerre ;</li> <li>▪ les conséquences à court et long termes de la mobilisation des civils, notamment en ce qui concerne la place des femmes dans la société ;</li> <li>▪ le génocide des Arméniens, en articulant la situation des Arméniens depuis les massacres de 1894-1896 et l'évolution du conflit mondial.</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marie Curie dans la guerre.</li> <li>- 24 mai 1915 - La déclaration de la Triple Entente à propos des « crimes contre l'humanité et la civilisation » perpétrés contre les Arméniens de l'Empire ottoman.</li> <li>- Les grèves de l'année 1917.</li> </ul>

#### Chapitre 3. Sortir de la guerre : la tentative de construction d'un ordre des nations démocratiques

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à étudier les différentes manières dont les belligérants sont sortis de la guerre et la difficile construction de la paix.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le bilan humain et matériel de la guerre ;</li> <li>▪ les principes formulés par le président Wilson et la fondation de la Société des Nations ;</li> <li>▪ les traités de paix et la fin des empires multinationaux européens ;</li> <li>▪ les interventions étrangères et la guerre civile en Russie jusqu'en 1922 ;</li> <li>▪ les enjeux de mémoire de la Grande Guerre tant pour les acteurs collectifs que pour les individus et leurs familles.</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1919-1923 - Les traités de paix.</li> <li>- 1920 - Le soldat inconnu et les enjeux mémoriels.</li> <li>- 1922 - Le passeport Nansen et le statut des apatrides.</li> </ul>

## Géographie

### « Les dynamiques d'un monde en recomposition »

Sous l'effet des processus de transition appréhendés en classe de seconde, le monde contemporain connaît de profondes recompositions spatiales à toutes les échelles. Dans le cadre du programme de première, l'étude des dynamiques à l'œuvre fait ressortir la complexité de ces processus de réorganisation des espaces de vie et de production.

Ces recompositions peuvent être observées à travers le poids croissant des villes et des métropoles dans le fonctionnement des sociétés et l'organisation des territoires. La métropolisation, parfois associée à l'idée d'une certaine uniformisation des paysages urbains, renvoie toutefois à des réalités très diverses selon les contextes territoriaux. Elle contribue aussi à accentuer la concurrence entre les métropoles, ainsi que la diversité et les inégalités socio-spatiales en leur sein.

En lien avec la métropolisation, les espaces productifs se recomposent autour d'un nombre croissant d'acteurs aux profils variés. Ces recompositions s'inscrivent au sein de configurations spatiales multiples qui évoluent en fonction de l'organisation des réseaux de production (internationaux, régionaux ou locaux).

Les espaces productifs liés à l'agriculture sont traités plus spécifiquement dans le thème sur les espaces ruraux. La multifonctionnalité de ces derniers et leurs liens avec les espaces urbains s'accroissent, à des degrés divers selon les contextes, et contribuent au développement de conflits d'usages.

### Thème 1 : La métropolisation : un processus mondial différencié (17-19 heures)

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les villes à l'échelle mondiale : le poids croissant des métropoles.</li> <li>▪ Des métropoles inégales et en mutation.</li> </ul>	<p>Depuis 2007, la moitié de la population mondiale vit en ville ; cette part ne cesse de progresser. Cette urbanisation s'accompagne d'un processus de métropolisation : concentration des populations, des activités et des fonctions de commandement.</p> <p>En dépit de ce que l'on pourrait identifier comme des caractéristiques métropolitaines (quartier d'affaires, équipement culturel de premier plan, nœuds de transports et de communication majeur, institution de recherche et d'innovation, etc.), les métropoles sont très diverses. Elles sont inégalement attractives et n'exercent pas la même influence.</p> <p>À l'échelle locale, l'étalement urbain combiné à l'émergence de nouveaux centres fonctionnels (dans la ville-centre comme dans les périphéries) contribuent à recomposer les espaces intra-métropolitains. Cela se traduit également par une accentuation des contrastes et des inégalités au sein des métropoles.</p>

### Études de cas possibles

- La métropolisation au Brésil : dynamiques et contrastes.
- Londres : une métropole de rang mondial.
- Mumbai : une métropole fragmentée.
- La mégalopole du Nord-Est des États-Unis (de Boston à Washington) : des synergies métropolitaines.

<p><b>Question spécifique sur la France</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La France : la métropolisation et ses effets</li> </ul>	<p><b>Commentaire</b></p> <p>La métropolisation renforce le poids de Paris (ville primatale) et recompose les dynamiques urbaines. L'importance et l'attractivité des métropoles régionales métropolitaines et ultramarines tendent à se renforcer, mais de façon différenciée, de même que la concurrence qu'elles se livrent.</p> <p>Cela conduit à une évolution de la place et du rôle des villes petites et moyennes, entre, pour certaines, mise à l'écart, dévitalisation des centres-villes, et, pour d'autres, un renouveau porté par une dynamique économique locale et la valorisation du cadre de vie.</p>
--	--

## Thème 2 : Une diversification des espaces et des acteurs de la production (17-19 heures)

<p><b>Questions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les espaces de production dans le monde : une diversité croissante.</li> <li>Métropolisation, littoralisation des espaces productifs et accroissement des flux.</li> </ul>	<p><b>Commentaire</b></p> <p>À l'échelle mondiale, les logiques et dynamiques des principaux espaces et acteurs de production de richesses (en n'omettant pas les services) se recomposent. Les espaces productifs majeurs sont divers et plus ou moins spécialisés. Ils sont de plus en plus nombreux, interconnectés et se concentrent surtout dans les métropoles et sur les littoraux.</p> <p>Les processus de production s'organisent en chaînes de valeur ajoutée à différentes échelles. Cela se traduit par des flux d'échanges matériels et immatériels toujours plus importants.</p> <p>Les chaînes et les réseaux de production sont, dans une large mesure, organisés par les entreprises internationales, mais l'implantation des unités productives dépend également d'autres acteurs notamment publics, des savoir-faire, des coûts de main d'œuvre ou encore des atouts des différents territoires. Ceux-ci sont de plus en plus mis en concurrence. Parallèlement, l'économie numérique élargit la diversité des espaces et des acteurs de la production.</p>
---	--

### Études de cas possibles

- Les espaces des industries aéronautique et aérospatiale européennes : une production en réseau.
- Singapour : l'articulation de la finance, de la production et des flux.
- Les investissements chinois en Afrique : la recombinaison des acteurs et espaces de la production aux échelles régionale et mondiale.
- La Silicon Valley : un espace productif intégré de l'échelle locale à l'échelle mondiale.

<p><b>Question spécifique sur la Suède</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La Suède : les systèmes productifs entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale.</li> </ul>	<p><b>Commentaire</b></p> <p>L'étude des systèmes productifs suédois permet de mettre en avant les lieux et acteurs de la production à l'échelle nationale, tout en soulignant l'articulation entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale.</p>
--	--

## Thème 3 : Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ? (17-19 heures)

Content of the table is empty
-------------------------------

<p><b>Questions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La fragmentation des espaces ruraux.</li> <li>Affirmation des fonctions non agricoles et conflits d'usages.</li> </ul>	<p><b>Commentaire</b></p> <p>Les recompositions des espaces ruraux dans le monde sont marquées par le paradoxe de liens de plus en plus étroits avec les espaces urbains et l'affirmation de spécificités rurales (paysagères, économiques, voire socio-culturelles), impliquant des dynamiques contrastées de valorisation, de mise à l'écart ou de protection de la nature et du patrimoine. Globalement, la part des agriculteurs diminue au sein des populations rurales. Toutefois, l'agriculture reste structurante pour certains espaces ruraux, avec des débouchés de plus en plus variés, alimentaires et non alimentaires. À l'échelle mondiale, la multifonctionnalité des espaces ruraux s'affirme de manière inégale par l'importance croissante, en plus de la fonction agricole, de fonctions résidentielle, industrielle, environnementale ou touristique, contribuant tout à la fois à diversifier et à fragiliser ces espaces. Cette multifonctionnalité et cette fragmentation expliquent en partie la conflictualité accrue dans ces espaces autour d'enjeux divers, notamment fonciers : accaparement des terres, conflits d'usage, etc. Elles posent la question de leur dépendance aux espaces urbains.</p>
---	--

<p><b>Études de cas possibles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les mutations des espaces ruraux de Toscane.</li> <li>Les transformations paysagères des espaces ruraux d'une région française (métropolitaine ou ultramarine).</li> <li>Mutations agricoles et recomposition des espaces ruraux en Inde.</li> <li>Les espaces ruraux canadiens : une multifonctionnalité marquée.</li> </ul>	
--	--

<p><b>Question spécifique sur la France</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La France : des espaces ruraux multifonctionnels, entre initiatives locales et politiques européennes.</li> </ul>	<p><b>Commentaire</b></p> <p>En France, les espaces ruraux se transforment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>mutation des systèmes agricoles et diversification des fonctions productives,</li> <li>pression urbaine croissante et liens accrus avec les espaces urbains,</li> <li>entre vieillissement et renouveau des populations rurales, diversification des dynamiques démographiques et résidentielles.</li> </ul> <p>Ces mutations s'accompagnent d'enjeux d'aménagement et de développement rural : valorisation et soutien de l'agriculture, équipement numérique, télétravail, protection de l'environnement, maintien et organisation ou réorganisation des services publics, etc.</p> <p>Ces enjeux mobilisent des acteurs à différentes échelles, du développement local aux politiques nationales et européennes de développement rural.</p>
--	--

**Thème 4 conclusif : La Chine : des recompositions spatiales multiples (9-11 heures)**

<p><b>Questions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Développement et inégalités.</li> <li>Des ressources et des environnements sous pression.</li> <li>Recompositions spatiales : urbanisation, littoralisation, mutations des espaces ruraux.</li> </ul>	<p><b>Commentaire</b></p> <p>La Chine est un pays où les évolutions démographiques et les transitions (urbaine, environnementale ou énergétique, etc.) engendrent de nombreux paradoxes et suscitent des recompositions spatiales spectaculaires.</p> <p>Les évolutions démographiques, les migrations des campagnes vers les villes, la surexploitation des ressources, la pollution, l'ouverture et l'insertion de plus en plus forte dans la mondialisation accentuent les contrastes territoriaux.</p>
--	--

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Édouard Geffray



## Enseignements primaire et secondaire

## Sections internationales suédoises

## Adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale générale

NOR : MENE2026119N

note de service du 30-9-2020

MENJS - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'histoire-géographie des sections internationales suédoises

Références : arrêté du 19-05-2020 (JO du 29-05-2020 et BOEN du 4-6-2020)

Dans le cadre des programmes arrêtés le 19 juillet 2019, et en application de l'arrêté du 19 mai 2020 sur le programme d'enseignement d'histoire-géographie conduisant au baccalauréat général option internationale, paru au BOEN du 4 juin 2020, cette note de service présente l'adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale générale pour les sections suédoises. Cette adaptation s'appuie également sur le préambule du programme national, dont la lecture est nécessaire pour mettre en œuvre le programme.

## Histoire

## « Les relations entre les puissances et l'opposition des modèles politiques, des années 1930 à nos jours »

Ce programme vise à montrer comment le monde a été profondément remodelé en moins d'un siècle par les relations entre les puissances et l'affrontement des modèles politiques.

Dans l'entre-deux-guerres, la montée des totalitarismes déstabilise les démocraties ; puis le déchaînement de violence de la Seconde Guerre mondiale aboutit à l'équilibre conflictuel d'un monde devenu bipolaire, alors même qu'éclatent et disparaissent les empires coloniaux. La guerre froide met face à face deux modèles politiques et deux grandes puissances qui, tout en évitant l'affrontement direct, suscitent ou entretiennent de nombreux conflits armés régionaux. Parallèlement, les sociétés occidentales connaissent de profonds bouleversements : mise en place d'États-providence, entrée dans la société de consommation, etc. Dans l'Europe occidentale, la construction européenne consolide la paix et œuvre à l'ouverture réciproque des économies européennes. Les années 1970-1980 voient naître de multiples dynamiques, économiques, sociales, culturelles et géopolitiques, qui aboutissent, en dernier ressort, à l'effondrement du bloc soviétique et à la fin du monde bipolaire. Depuis les années 1990, conflits et coopérations se développent et s'entrecroisent aux échelles mondiale, européenne et nationale, posant dans de nouveaux domaines la question récurrente des tensions entre intérêts particuliers et intérêt général.

## Thème 1 - Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (15-17 heures)

## Chapitre 1. L'impact de la crise de 1929 : déséquilibres économiques et sociaux

Objectifs	Ce chapitre vise à montrer l'impact de la crise économique mondiale sur les sociétés et les équilibres politiques, à court, moyen et long terme. On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none"><li>▪ les causes de la crise ;</li><li>▪ le passage d'une crise américaine à une crise mondiale ;</li><li>▪ l'émergence d'un chômage de masse ;</li><li>▪ les réponses à la crise en France et en Suède.</li></ul>
Points de passage et d'ouverture	- 1933 : un nouveau président des États-Unis, F. D. Roosevelt, pour une nouvelle politique économique, le New Deal. - Juin 1936 : les accords Matignon. - Alva et Gunnar Myrdal, les « ingénieurs sociaux ».

## Chapitre 2. Les régimes totalitaires



Objectifs	<p>Ce chapitre vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires (idéologie, formes et degrés d'adhésion, usage de la violence et de la terreur) et leurs conséquences sur l'ordre européen.</p> <p>On peut mettre en avant les caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ du régime soviétique;</li> <li>▪ du fascisme italien;</li> <li>▪ du national-socialisme allemand.</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1937-1938 : la Grande Terreur en URSS ;</li> <li>- 9-10 novembre 1938 : la nuit de Cristal ;</li> <li>- 1936-1938 : les interventions étrangères dans la guerre civile espagnole : géopolitique des totalitarismes.</li> </ul>

### Chapitre 3. La Seconde Guerre mondiale

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer l'étendue et la violence du conflit mondial, à montrer le processus menant au génocide des Juifs d'Europe, et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un conflit mondial : protagonistes, phases de la guerre et théâtres d'opération ;</li> <li>▪ crimes de guerre, violences et crimes de masse, Shoah, génocide des Tsiganes ;</li> <li>▪ la France dans la guerre : occupation, collaboration, régime de Vichy, Résistance ;</li> <li>▪ la Suède dans la guerre et la question de la neutralité, les conséquences de la guerre sur le pays.</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De Gaulle et la France libre ;</li> <li>- juin 1944 : le débarquement en Normandie et l'opération Bagration ;</li> <li>- 6 et 9 août 1945 : les bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki.</li> </ul>

### Thème 2 - La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (14-16 heures)

#### Chapitre 1. La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts d'un nouvel ordre mondial

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à mettre en parallèle la volonté de création d'un nouvel ordre international et les tensions qui surviennent très tôt entre les deux nouvelles superpuissances (États-Unis et URSS).</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le bilan matériel, humain et moral du conflit.</li> <li>▪ les bases de l'État-providence en France et en Suède ;</li> <li>▪ les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo, accords de Bretton Woods) ;</li> <li>▪ les nouvelles tensions : début de l'affrontement des deux superpuissances et conflits au Proche-Orient.</li> </ul>
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 15 mars 1944 : le programme du CNR ;</li> <li>- 1948 : naissance de l'État d'Israël ;</li> <li>- 25 février 1948 : le « coup de Prague ».</li> </ul>

#### Chapitre 2. Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-monde

Objectifs	<p>Ce chapitre montre comment la bipolarisation issue de la Guerre froide interfère avec la décolonisation et conduit à l'émergence de nouveaux acteurs.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les modèles des deux superpuissances et la bipolarisation ;</li> <li>▪ la situation de la Suède pendant la guerre froide et les enjeux autour de sa neutralité, sa place dans la construction européenne ;</li> <li>▪ les nouveaux États : des indépendances à leur affirmation sur la scène internationale ;</li> <li>▪ la Chine de Mao : l'affirmation d'un nouvel acteur international ;</li> <li>▪ les conflits du Proche et du Moyen-Orient.</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1962 : la crise des missiles de Cuba ;</li> <li>- les guerres d'Indochine et du Vietnam ;</li> <li>- l'année 1968 dans le monde.</li> </ul>

### Chapitre 3. La France : une nouvelle place dans le monde

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer comment la France de l'après-guerre s'engage dans la construction européenne, comment elle cesse d'être une puissance coloniale et retrouve un rôle international, comment elle réforme ses institutions et ouvre davantage son économie.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La IV<sup>e</sup> République entre décolonisation, guerre froide et construction européenne ;</li> <li>▪ La crise algérienne de la République française et la naissance d'un nouveau régime ;</li> <li>▪ Les débuts de la Ve République : un projet liant volonté d'indépendance nationale et modernisation du pays.</li> </ul>
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la guerre d'Algérie et ses mémoires ;</li> <li>- Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France deux conceptions de la République ;</li> <li>- la constitution de 1958.</li> </ul>

## Thème 3 - Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 (15-17 heures)

### Chapitre 1. La modification des grands équilibres économiques et politiques mondiaux

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer les conséquences sociales, économiques et géopolitiques des chocs pétroliers (1973 et 1979), dans le cadre d'une crise économique occidentale qui caractérise la période, mais aussi ses profondes évolutions politiques : la démocratie trouve une nouvelle vigueur, de la chute des régimes autoritaires d'Europe méridionale (Grèce, Portugal et Espagne) à l'effondrement du bloc soviétique, tandis que la révolution iranienne marque l'émergence de l'islamisme sur la scène politique et internationale.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les chocs pétroliers : la crise économique occidentale et la nouvelle donne économique internationale ;</li> <li>▪ libéralisation et dérégulation ;</li> <li>▪ la révolution islamique d'Iran et le rejet du modèle occidental ;</li> <li>▪ la démocratisation de l'Europe méridionale et les élargissements de la CEE ;</li> <li>▪ l'effondrement du bloc soviétique et de l'URSS.</li> </ul>
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ronald Reagan et Deng Xiaoping : deux acteurs majeurs d'un nouveau capitalisme ;</li> <li>- l'année 1989 dans le monde.</li> </ul>

### Chapitre 2. Un tournant social, politique et culturel, la France et la Suède dans les années 1970-1980

Objectifs	<p>Ce chapitre souligne les mutations sociales et culturelles des sociétés française et suédoise pendant une période marquée par de nombreuses réformes et l'émergence de nouvelles questions politiques.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ l'alternance politique en France avec l'élection de François Mitterrand ;</li> <li>▪ la remise en cause du modèle suédois : libéralisation et dérégulation en Suède ;</li> <li>▪ des sociétés en mutation : évolution de la place et des droits des femmes, place des jeunes et démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur, immigration et intégration ;</li> <li>▪ les transformations du paysage audiovisuel français, l'évolution de la politique culturelle et les nouvelles formes de la culture populaire.</li> </ul>
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'évolution des droits des femmes en France et en Suède dans les années 1970 ;</li> <li>- 1981 : abolition de la peine de mort en France ;</li> <li>- Olof Palme.</li> </ul>

#### Thème 4 - Le monde, l'Europe, la France et la Suède depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (12-14 heures)

Ce dernier thème donne des perspectives sur les évolutions en cours, aux échelles mondiale, européenne et nationale.

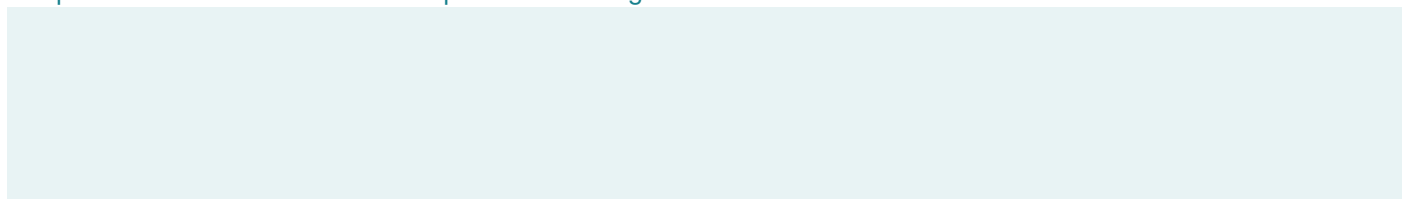
##### Chapitre 1. Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à éclairer les tensions d'un monde devenu progressivement multipolaire en analysant le jeu et la hiérarchie des puissances. Seront mises au jour les formes et l'étendue des conflits ainsi que les conditions et les enjeux de la coopération internationale.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les nouvelles formes de conflits : terrorisme, conflits asymétriques et renouvellement de l'affrontement des puissances ;</li> <li>▪ les crimes de masse et les génocides (guerres en ex-Yougoslavie, génocide des Tutsi) ;</li> <li>▪ l'effort pour mettre en place une gouvernance mondiale face aux défis contemporains (justice internationale, réfugiés, environnement).</li> </ul>
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la fin de l'Apartheid en Afrique du Sud ;</li> <li>- le 11 septembre 2001.</li> </ul>

##### Chapitre 2. La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à contextualiser les évolutions, les avancées et les crises de la construction européenne.</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le passage de la CEE à l'Union européenne : évolution du projet européen et élargissements successifs ;</li> <li>▪ l'intégration et le rôle de la Suède dans l'Union européenne ;</li> <li>▪ Europe des États, Europe des citoyens : référendums et traités (Maastricht, traité constitutionnel de 2005, traité de Lisbonne, etc.).</li> </ul>
Point de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1995 - l'entrée de la Suède dans l'UE ;</li> <li>- l'euro : genèse, mise en place et débats.</li> </ul>

##### Chapitre 3. La France et la Suède depuis la fin de la guerre froide



Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer les évolutions constitutionnelles et juridiques de la République française, qui réaffirme des principes fondamentaux tout en s'efforçant de s'adapter à des évolutions de la société, ainsi que des évolutions politiques de la Suède, notamment celles de son modèle social face à la mondialisation et des tensions qui en découlent (émergence des populismes).</p> <p>On mettra en perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la Ve République : un régime stable qui connaît de nombreuses réformes institutionnelles ;</li> <li>▪ la réaffirmation du principe de laïcité en France (2004) ;</li> <li>▪ les combats pour l'égalité ainsi que l'évolution de la Constitution et du Code civil en faveur de nouveaux droits (parité, PACS, évolution du mariage, etc.) ;</li> <li>▪ le modèle social suédois et ses remises en cause.</li> </ul>
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la parité en France et en Suède ;</li> <li>- l'approfondissement de la décentralisation en France.</li> </ul>

## Géographie

### « Les territoires dans la mondialisation : entre intégrations et rivalités »

La mondialisation est envisagée comme une intensification des liens et une hiérarchisation croissante des territoires à l'échelle mondiale. Après avoir abordé les principales composantes et dynamiques spatiales du monde contemporain en classes de seconde et de première, il s'agit, en classe terminale, d'étudier les conséquences, sur les territoires, du processus de mondialisation - entre intégrations et rivalités - et d'analyser le jeu des acteurs, cadre où s'opère la fragilisation ou l'affirmation des puissances.

Un intérêt accru est porté aux espaces stratégiques que sont les mers et les océans, ainsi qu'aux rapports de force marqués par des concurrences et des coopérations territoriales qui aboutissent à la recherche de gouvernances supranationales. Dans ce cadre, l'étude de l'Union européenne (UE) invite à interroger, d'une part, le fonctionnement, les atouts et les fragilités d'une organisation supranationale très intégrée et, d'autre part, son positionnement sur l'échiquier géopolitique mondial. L'étude de la France et de ses régions, dans le cadre de l'Union européenne et dans le contexte de la mondialisation, vise à mobiliser les connaissances, capacités et méthodes acquises au lycée, pour analyser les enjeux et les effets des politiques d'aménagement des territoires.

### Thème 1 - Mers et océans : au cœur de la mondialisation (16-18 heures)

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mers et océans : vecteurs essentiels de la mondialisation.</li> <li>▪ Mers et océans : entre appropriation, protection et liberté de circulation.</li> </ul>	<p>La maritimisation des économies et l'ouverture des échanges internationaux confèrent aux mers et aux océans un rôle fondamental tant pour la fourniture de ressources (halieutiques, énergétiques, biochimiques, etc.) que pour la circulation des hommes et les échanges matériels ou immatériels. L'importance des routes et les itinéraires diffèrent selon la nature des flux (de matières premières, de produits intermédiaires, industriels, d'informations, etc.). Mais les territoires sont inégalement intégrés dans la mondialisation.</p> <p>Les routes maritimes et les câbles sous-marins, tout comme les ports et les zones d'exploitation, restent concentrés sur quelques axes principaux. D'importants bouleversements s'opèrent, ce qui accroît les enjeux géostratégiques et les rivalités de puissance, notamment autour des canaux et des détroits internationaux. La mise en valeur et l'utilisation des mers et des océans relèvent d'une logique ambivalente, entre liberté de circulation et volonté d'appropriation, de valorisation et de protection. La délimitation des zones économiques exclusives (ZEE) est aujourd'hui la principale cause de tensions entre les États en raison des ressources présentes dans ces zones et de la volonté de ces États de les exploiter.</p>

### Études de cas possibles

- Le golfe Arabo-Persique : un espace au cœur des enjeux contemporains.
- La mer de Chine méridionale : concurrences territoriales, enjeux économiques et liberté de circulation.
- L'océan Indien : rivalités régionales et coopérations internationales.
- Le détroit de Malacca : un point de passage majeur et stratégique.

#### Question spécifique sur la Suède

- La Suède, un pays largement tourné vers la mer

#### Commentaire

La Suède est tournée à la fois vers la mer Baltique et la mer du Nord. La mer fait partie de la culture de la population et de l'organisation d'un pays où les îles sont nombreuses tout comme les liens maritimes avec ses voisins (importance du trafic des ferries). La mer joue également un rôle important dans l'économie suédoise (échanges extérieurs, transport maritime notamment). La marine suédoise a un rôle modeste à l'échelle mondiale mais participe aux actions européennes dans le monde.

### Thème 2 - Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (16-18 heures)

#### Questions

- Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation.
- Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale.

#### Commentaire

La mondialisation contemporaine conduit à l'affirmation ou à la réaffirmation de puissances et à l'émergence de nouveaux acteurs. Les territoires, quelle que soit l'échelle considérée (États, régions infra- et supra-étatiques, métropoles, etc.) ont inégalement accès à la mondialisation.

La distance est encore un facteur contraignant, d'autant plus que des protections et des barrières sont mises en place, limitant les échanges internationaux. La hiérarchie des centres de décision mondiaux est en constante évolution. Parmi les plus grands centres financiers, cinq sont aujourd'hui en Asie, trois en Europe (Londres, Zurich et Francfort) et deux en Amérique du Nord.

Concernant les inégalités territoriales, l'Union européenne a permis un rattrapage considérable du sud de l'Europe par rapport au nord. Les disparités inter-régionales se réduisent toutefois plus lentement. Dans le reste du monde, de nombreux accords régionaux économiques se sont réalisés (ASEAN, Alena, Mercosur), mais certains sont peu porteurs de développement.

### Études de cas possibles

- Les îles de la Caraïbe et des Antilles : entre intégration régionale et ouverture mondiale.
- La Russie, un pays dans la mondialisation : inégale intégration des territoires, tensions et coopérations internationales.
- Les corridors de développement en Amérique latine : un outil d'intégration et de désenclavement.
- L'Asie du Sud-Est : inégalités d'intégration et enjeux de coopération.

#### Question spécifique sur la France

La France : un rayonnement international différencié et une inégale attractivité dans la mondialisation.

#### Commentaire

La France affirme sa place dans la mondialisation, d'un point de vue diplomatique, militaire, linguistique, culturel et économique. Elle entre en rivalité avec les autres pays et cherche à consolider ses alliances.

La France maintient son influence à l'étranger *via* son réseau diplomatique et éducatif, des organisations culturelles, scientifiques et linguistiques (instituts français, Organisation internationale de la francophonie, Louvre Abu Dhabi, lycées français à l'étranger, etc.), mais également à travers les implantations de filiales d'entreprises françaises. Elle attire sur son territoire, plus particulièrement à Paris et dans les principales métropoles, des sièges d'organisations internationales, des filiales d'entreprises étrangères, des manifestations sportives et culturelles aux retombées mondiales, des touristes, etc.

### Thème 3 - L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (16-18 heures)

**Questions**

- Des politiques européennes entre compétitivité et cohésion des territoires.
- L'Union européenne, un espace plus ou moins ouvert sur le monde.

**Commentaire**

L'Union européenne présente une grande diversité de territoires, tout en étant l'organisation régionale au degré d'intégration le plus marqué au monde. L'UE est le premier pôle commercial mondial. Elle est cependant exposée à des défis et tensions externes et internes (difficulté à établir une politique commune en matière de défense, d'immigration, de fiscalité, etc.), ce qui limite son affirmation comme puissance sur la scène mondiale.

Les politiques européennes de cohésion économique, sociale et territoriale visent deux objectifs : d'une part la réduction des inégalités territoriales, d'autre part la valorisation des atouts des territoires des États membres pour faire face à la concurrence mondiale.

**Études de cas possibles**

- L'Allemagne : une puissance européenne aux territoires inégalement intégrés dans la mondialisation.
- Les transports dans l'Union européenne : un outil d'ouverture, de cohésion et de compétitivité.
- La politique agricole commune (PAC) : les effets territoriaux d'une politique européenne.
- La cartographie d'une agglomération industrielle ou technologique en France.

**Question spécifique sur la France**

- La France : les dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers.

**Commentaire**

Les territoires transfrontaliers se caractérisent par des échanges et des mobilités de part et d'autre de la frontière. L'Union européenne encourage les coopérations transfrontalières, en assurant notamment la libre circulation et en instituant un cadre réglementaire. Elle finance des projets et des équipements transfrontaliers par des programmes spécifiques. Les territoires transfrontaliers ont cependant des dynamiques différenciées.

**Thème conclusif - La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (8-10 heures)**

**Questions**

- Les lignes de force du territoire français.
- Des recompositions territoriales à toutes les échelles, entre attractivité, concurrence et inégalités.

**Commentaire**

L'étude de la France et de ses régions vise à interroger le rôle des acteurs, à différentes échelles, dans l'intégration européenne et mondiale, et les effets territoriaux différenciés de cette intégration.  
L'étude de la région du lycée permet de mobiliser les connaissances acquises sur la France pour les appliquer à une autre échelle d'analyse. Il s'agit d'envisager avec les élèves les territoires de proximité et les divers aspects de leur attractivité. Cette approche leur fournit des clés de lecture pour comprendre leur territoire de proximité.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,  
Le directeur général de l'enseignement scolaire,  
Édouard Geffray

## Mouvement du personnel

### Nomination

#### **Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche : modification**

NOR : MENI2025999A

arrêté du 27-8-2020

MENJS - IGESR

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation en date du 27 août 2020, les dispositions de l'arrêté du 14 octobre 2019 modifié, portant nomination à l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) sont modifiées ainsi qu'il suit :

Marc Foucault, IGÉSR de 1re classe, est désigné en qualité de responsable de pôle transversal affaires internationales, à compter du 1er septembre 2020.

Miriam Bénac, IGÉSR de 1e classe, est désignée en qualité de responsable de pôle transversal coordination interne et communication, à compter du 1er septembre 2020.



## Mouvement du personnel

### Nomination

---

#### **Secrétaire générale de l'académie de la Martinique**

NOR : MENH2026559A

arrêté du 2-10-2020

MENJS - DGRH E1-2

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en date du 2 octobre 2020, Madame Mialy Viallet, attachée principale d'administration de l'État, est nommée dans l'emploi de secrétaire générale de l'académie de la Martinique (groupe II), pour une période de quatre ans, du 1er novembre 2020 au 31 octobre 2024, comportant une période probatoire d'une durée de six mois.

## Informations générales

### Vacance de postes

#### Recrutement de deux inspecteurs généraux de l'éducation, du sport et de la recherche de première classe

NOR : MENI2026102V

avis JO du 17-10-2020

MENJS - IGESR

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation procèdent au recrutement de deux inspecteurs généraux de l'éducation, du sport et de la recherche de première classe (IGÉSR).

L'exercice des missions d'inspection générale exige des candidats un haut niveau d'expertise dans leur champ d'activité, un intérêt pour l'ensemble des domaines couverts par l'IGÉSR, une capacité d'analyse prospective et le sens du service public.

##### **Profil n°1 : expertise disciplinaire et pédagogique - Physique-Chimie**

Outre l'excellence académique scientifique, seront prises en compte dans l'examen des candidatures les expériences acquises aux niveaux français, européen et international, dans divers domaines tels que :

- la réflexion sur les disciplines, leurs croisements et leurs évolutions ;
- l'expertise acquise dans la formation initiale et continue, dans la mise en œuvre des politiques éducatives des premier et second degrés ;
- l'évaluation d'établissements, de formations, de pratiques ou méthodes d'enseignement ;
- la recherche pédagogique, l'innovation, les usages du numérique ;
- les relations partenariales avec d'autres institutions, ministères, collectivités territoriales, milieux professionnels et entreprises.

**Profil n°2 : expertise dans le champ des politiques publiques ayant trait aux écoles et établissements, aux territoires et aux politiques éducatives**, notamment au titre des fonctions d'encadrement supérieur qu'ils ont exercées dans les services centraux et/ou académiques relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ou dans les organismes placés sous sa tutelle.

Conformément aux dispositions de l'article 10 du décret n° 99-878 du 27 septembre 2019 relatif au statut particulier du corps de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, les inspecteurs généraux de 1ère classe, **dès lors qu'ils justifient d'au moins vingt années de services publics**, sont choisis parmi :

**a)** Dès lors qu'elles ont exercé au moins pendant deux années des fonctions de responsabilité supérieure dans le champ des politiques de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la jeunesse, des sports, de la vie associative et de la lecture publique, les personnes appartenant aux mêmes catégories que celles mentionnées à l'article 6 du décret précité :

- 1° Les fonctionnaires de catégorie A appartenant à un corps ou à un cadre d'emplois ou nommés dans un emploi doté d'un indice terminal correspondant au moins à la hors échelle lettre A ;
- 2° Les fonctionnaires de catégorie A titulaires de l'habilitation à diriger des recherches, du doctorat, de l'agrégation ou d'un titre reconnu équivalent et inscrit à cet effet sur une liste arrêtée par les ministres chargés de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche ; les intéressés doivent en outre justifier d'au moins quatre années de fonctions d'enseignement, soit à temps complet, soit au titre de leur activité principale ;
- 3° Les fonctionnaires de catégorie A justifiant de huit années de services effectifs dans l'exercice des missions de directeur technique national mentionnées à l'article R. 131-16 du code du sport ayant atteint dans leur corps ou leur cadre d'emploi d'origine un grade dont l'échelon terminal est doté au moins de l'indice brut 966 ;
- 4° Les magistrats de l'ordre judiciaire ;
- 5° Les fonctionnaires ou agents d'une catégorie équivalente à la catégorie A en fonction dans les organisations internationales ou intergouvernementales.

**b)** Les fonctionnaires ayant occupé pendant trois ans au moins un ou plusieurs emplois fonctionnels dotés d'un indice

terminal correspondant au moins à la hors-échelle lettre B ;

**c)** Les fonctionnaires ayant occupé pendant au moins trois ans des fonctions de président, de directeur général, de directeur général délégué ou de directeur d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel mentionné à l'article L. 711-2 du Code de l'éducation ou d'un établissement public de recherche relevant de l'article L. 311-1 du Code de la recherche ;

**d)** Les fonctionnaires titulaires de l'habilitation à diriger des recherches, du doctorat, de l'agrégation ou d'un titre reconnu équivalent et inscrit à cet effet sur une liste arrêtée par les ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche; les intéressés doivent en outre justifier d'au moins huit années de fonctions d'enseignement ou d'inspection ou de direction d'établissement public, soit à temps complet, soit au titre de leur activité principale ;

**e)** Les conservateurs généraux des bibliothèques.

Il est précisé que :

- la résidence administrative des inspecteurs généraux de l'éducation, du sport et de la recherche est fixée à Paris, résidence à partir de laquelle s'organisent principalement leurs missions et leurs déplacements ;
- la nomination dans l'emploi d'inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche est soumise à l'obligation de transmission préalable de la déclaration d'intérêts prévue par le décret n° 2016-1967 du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration d'intérêts prévue à l'article 25 ter de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Les dossiers de candidature sont constitués de :

- une lettre de motivation avec mention du profil souhaité (2 pages) ;
- un curriculum vitae (2 pages) ;
- le cas échéant, l'appréciation par sa hiérarchie de la valeur professionnelle du candidat sur les quatre dernières années de service ;
- un état des services ;
- le dernier arrêté de classement dans le corps d'origine ;
- le cas échéant, le dernier arrêté de classement dans l'emploi occupé.

La candidature à l'emploi offert au recrutement d'inspecteur général est adressée à la cheffe de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche sous couvert, le cas échéant, de l'autorité administrative dont relève le candidat.

Sauf circonstance particulière dûment justifiée, le dossier de candidature est adressé par voie numérique à : [recrutement-igesr@igesr.gouv.fr](mailto:recrutement-igesr@igesr.gouv.fr), ou le cas échéant à l'adresse postale : secrétariat général administratif de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (SGA-IGÉSR), ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, 110 rue de Grenelle, 75357 Paris SP 07.

Les dossiers de candidatures devront être transmis au plus tard quatre semaines après la parution du présent avis au Journal officiel de la République française.

## Informations générales

### Vacance de postes

#### Recrutement d'un inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche de première classe

NOR : MENI2026654V  
avis JO du 17-10-2020  
MENJS - IGESR

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation procèdent au recrutement d'un inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche de première classe (IGÉSR).

L'exercice des missions d'inspection générale exige des candidats un haut niveau d'expertise dans leur champ d'activité, un intérêt pour l'ensemble des domaines couverts par l'IGÉSR, une capacité d'analyse prospective et le sens du service public.

#### **Profil : expertise dans le champ des politiques publiques de la jeunesse, du sport, de l'éducation populaire et de la vie associative**

Conformément aux dispositions de l'article 27 du décret n° 99-878 du 27 septembre 2019 relatif au statut particulier du corps de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, l'inspecteur général de première classe sera choisi parmi les directeurs régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale percevant depuis au moins trois ans un traitement au moins égal à la hors échelle lettre B.

Il est précisé que :

- la résidence administrative des inspecteurs généraux de l'éducation, du sport et de la recherche est fixée à Paris, résidence à partir de laquelle s'organisent principalement leurs missions et leurs déplacements ;
- la nomination dans l'emploi d'inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche est soumise à l'obligation de transmission préalable de la déclaration d'intérêts prévue par le décret n° 2016-1967 du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration d'intérêts prévue à l'article 25 ter de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires.

Les dossiers de candidature sont constitués de :

- une lettre de motivation avec mention du profil (2 pages) ;
- un curriculum vitae (2 pages) ;
- le cas échéant, l'appréciation par sa hiérarchie de la valeur professionnelle du candidat sur les quatre dernières années de service ;
- un état des services ;
- le dernier arrêté de classement dans le corps d'origine ;
- le cas échéant le dernier arrêté de classement dans l'emploi occupé.

La candidature à l'emploi offert au recrutement d'inspecteur général est adressée à la cheffe de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche sous couvert, le cas échéant, de l'autorité administrative dont relève le candidat.

Sauf circonstance particulière dûment justifiée, le dossier de candidature est adressé par voie numérique à : [recrutement-igesr@igesr.gouv.fr](mailto:recrutement-igesr@igesr.gouv.fr), ou le cas échéant à l'adresse postale : secrétariat général administratif de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (SGA-IGÉSR), ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, 110 rue de Grenelle, 75357 Paris SP 07.

Les dossiers de candidatures devront être transmis au plus tard quatre semaines après la parution du présent avis au Journal officiel de la République française.